

Projet du parc éolien Coat Ar Bellegues

Commune de Saint-Connan,
Département des Côtes-d'Armor (22)

Cahier de photomontages

Annexe 22



Cahier de photomontages

Janvier 2023



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

66, rue du Roi René
49 250 LA MÉNITRÉ

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr



P&T TECHNOLOGIE SAS
groupe energiequelle

SOMMAIRE

Méthodologie de réalisation des photomontages	6
Tableau récapitulatif des photomontages	8
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée	10
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée	11
Localisation des photomontages aux abords de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)	12
Comparaison de variantes	13
Les variantes comparées	14
Localisation des photomontages utilisés pour la comparaison de variantes	15
Comparaison de variante – Pm 06 – Depuis le hameau de Créniel	16
Comparaison de variante – Pm 07 – Depuis la RD4 à la sortie de St Connan	18
Comparaison de variante – Pm 08 – Depuis le hameau de Kerdaniel	20
Comparaison de variante – Pm 11 – Depuis la route du hameau de Coatmalouen	22
Comparaison de variante – Pm 16 – Depuis le dolmen de Pasquiou	24
Comparaison de variante – Pm 18 – Depuis la sortie de St Gilles-Pligeaux/RD4	26
Présentation des photomontages avec la variante retenue	29
Pm 01 - Depuis la périphérie du hameau de Kerdauid, sur la RD 767	30
Pm 02A - Depuis la périphérie de Coat ar Bélléquès	34
Pm 02B - Depuis la périphérie de Coat ar Bélléquès	38
Pm 03 - Depuis le hameau de Kerdraou	42
Pm 04 - Depuis le hameau Bon Espoir	46
Pm 05 - Depuis le hameau de Garenne Meur	50
PM 06 - Depuis le hameau Créniel	54
PM 07 - En sortie de Saint-Connan par la RD 4	58
PM 08 - Depuis le hameau Kerdaniel	62
Pm 09 - Depuis la place de l'église de Saint-Connan	66
Pm 10 - Depuis l'avant de la façade de l'abbaye de Coatmalouen	70
Pm 11 - Depuis la route du hameau de Coatmalouen	74
Pm 12 - Depuis le hameau du Grand Quélen	78
Pm 13 - Depuis la RD28	82
Pm 14 - Depuis le menhir christianisé	86
Pm 15 - Depuis le parvis de l'église de Senven-Léhart	90
Pm 16 - Aux abords du dolmen de Pasquiou	94

Pm 17 - Depuis l'entrée du bourg de Senven-Léhart par la RD4	98
Pm 18 - En sortie de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4	102
Pm 19 - Depuis la RD 767	106
Pm 20 - Depuis le pôle de l'Etang Neuf	110
Pm 21 - En entrée de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4.	114
Pm 22 - Depuis la RD22	118
Pm 23 - Depuis la RD22	122
Pm 24 - Depuis le GR341A et la randonnée autour de Kerpert	126
Pm 25 - Depuis le tumulus et menhir de Keranhouët et menhir de Botudo	130
Pm 26 - Depuis le GR341A	134
Pm 27 - Aux abords de la chapelle de Saint Tugdual	138
Pm 28 - Depuis la RD28	142
Pm 29 - Depuis la RD5	146
Pm 30 - En entrée du bourg de Saint Gildas par la RD22	150
Pm 31 - Depuis la RD5 au sud du hameau de Cailouan	154
Pm 32 - Depuis la Cime de Kerchouan	158
Pm 33 - Depuis le Menhir de Cailouan	162
Pm 34 - Depuis le cimetière de l'église de Plésidy	166
Pm 35 - Depuis la RD69	170
Pm 36 - Depuis le point haut du bourg de Plésidy	174
Pm 37 - Depuis la croix de Kerléouret	178
Pm 38 - Depuis le point haut de la RD 790	182
Pm 39 - Aux abords du jardin du Grand Launay	186
Pm 40 - Depuis la RD190	190
Pm 41 - Depuis le sommet de la Tour de Coat Liou	194
Pm 42 - Depuis la ZPPAUP Quintin	200
Pm 43 - Depuis le site inscrit de la forêt de l'Horger-l'Hermitage	204
Pm 44 - Depuis le sommet de la butte Saint-Michel	208
Pm 45 - Site inscrit de l'étang de Bosméléac	212
Pm 46 - Au croisement de la RD700 et la RD790	216
Pm 47 - Depuis la RD9 au nord-est de Guingamp.	220
Pm 48 - Depuis le site inscrit de la forêt de l'Hermitage	224
Pm 49 - Depuis le site inscrit de la vallée de Daoulas	228

Photomontages complémentaires

232

Pm 01 Compléments - En sortie sud de Saint-Connan	238
Pm 02 Compléments - Depuis les hauteurs de Saint-Connan	242
Pm 03 Compléments - Depuis la RD 22 au nord-est du projet	246
Pm 04 Compléments - Depuis la RD 22	250
Pm 05 Compléments - Depuis la RD 22 au nord-ouest du projet	254
Pm 06 Compléments - Depuis le GR au sommet de la cime de Kerchouan	258
Pm 07 Compléments - Depuis le GR aux abords de Saint-Bihy	262
Pm 08 Compléments - Depuis le GR	266
Pm 09 Compléments - Depuis la RD 790, sur les hauteurs de Quintin	270
Pm 10 Compléments - Prise de vue n°42 décalée	274
Pm 11 Compléments - Depuis les hauteurs de Quintin en périphérie sud	278
Pm 12 Compléments - Sur un sommet de vallon entre Quintin et Saint-Brandan.	282

Glossaire paysager

287

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

LA RÉALISATION DES PRISES DE VUE

Sur le terrain, les prises de vue sont réalisées de façon à traiter l'enjeu considéré. S'il s'agit par exemple d'évaluer la perception du parc éolien projeté depuis une route, alors il conviendra de se positionner sur les abords immédiats de cet axe ; autrement en se décalant outre mesure, le point de vue n'est plus représentatif. Le positionnement exact de la photographie peut faire l'objet d'une adaptation le cas échéant pour garantir une pertinence optimale (éviter la présence de masques temporaires au premier plan : maïs...).

Les photographies sont réalisées à l'aide d'un trépied, de façon à garantir l'horizontalité de la prise de vue et la qualité de l'assemblage panoramique, et d'un appareil photographique réflex numérique CANON 6D, équipé d'un objectif CANON EF 50 mm f/1.4 USM, soit une focale équivalente de 50 mm (capteur plein format), c'est-à-dire ce qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain et répond donc aux prescriptions des documents de cadrage. L'appareil photographique est positionné à hauteur d'homme pour garantir la représentativité du point de vue.

LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel WindPRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation, des éoliennes, et du renseignement du modèle d'aérogénérateur utilisé. Les autres parcs éoliens autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont également représentés afin de traiter la problématique des effets cumulés.

LES ATOUTS ET LIMITES DES PHOTOMONTAGES

Les photomontages constituent un outil indispensable pour anticiper les évolutions du paysage, appréhender et illustrer les effets, l'insertion du parc éolien projeté. Ils présentent l'avantage indéniable de représenter les aérogénérateurs dans des conditions réelles, puisque ces derniers sont ajoutés à l'aide d'un logiciel spécialisé sur une photographie prise sur le terrain, in situ.

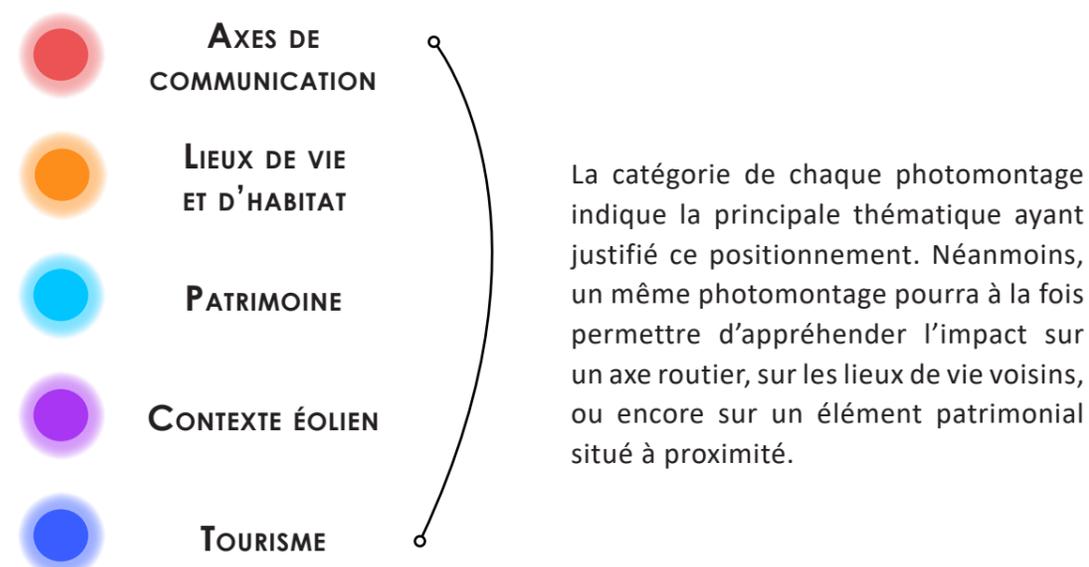
Toutefois, il convient de rappeler qu'ils s'accompagnent de plusieurs limites :

- ▶ Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'œil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier) ;
- ▶ Absence de mouvement des éoliennes (la représentation sur un format papier ne permettant pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures) ;
- ▶ Déformations liées aux assemblages panoramiques (même si l'utilisation d'un trépied limite cet effet) ;
- ▶ Visibilité des éoliennes sur le photomontage variable en fonction des conditions météorologiques lors de la prise de vue (présence ou non de nuages, position du soleil, saison...)

Ces limites sont prises en compte lors de la rédaction des commentaires paysagers et de l'analyse des effets du projet. Elles n'affectent donc pas les conclusions de l'étude.

LA LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les cartes ci-après localisent les photomontages réalisés. Ces points de vue ont été positionnés sur chacune des sensibilités potentielles relevées lors de l'état initial afin de qualifier l'impact du projet sur ces lieux. Ainsi, chaque photomontage a été choisi pour répondre à une thématique principale ayant justifié son positionnement : axe de communication, lieu de vie et d'habitat, tourisme, patrimoine, contexte éolien. Toutefois, un photomontage peut répondre à plusieurs thématiques. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prises de vues effectuées et les thématiques abordées.



LA MISE EN PAGE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGES

La présentation du cahier de photomontages répond aux dernières demandes énoncées dans la révision du Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres datant d'octobre 2020. Le carnet de photomontage initial a donc été revu et corrigé pour correspondre aux nouvelles exigences (ajout de coupes topographiques pour 10 points de vue, présentation de panoramas 120° et 2 x 60°...). Il est de plus amendé de photomontages complémentaires (situés après les photomontages réalisés initialement), répondant aux demandes de compléments. Ainsi, pour chaque point de vue est fourni :

1 ► Le nom du photomontage (PM) indiquant son positionnement

2 ► Les données du point de vue (date, heure, hauteur de la prise de vue, altitude NGF, azimut et distance à l'éolienne la plus proche)

3 ► Les raisons du point de vue permettant d'identifier directement la ou les thématique(s) traitée(s) par le photomontage

4 ► Les commentaires paysagers. Ils justifient d'une part la raison pour laquelle le photomontage a été positionné à cet endroit en rappelant la sensibilité soulevée lors de l'état initial paysager. Dans un second temps, une description est faite sur l'inscription du parc éolien projeté au sein du paysage (prégnance visuelle, lisibilité, rapport d'échelle, etc...)

5 ► La coupe de territoire renseigne du positionnement de l'observateur selon son altitude et l'insertion du projet éolien dans le paysage. Le profil relie le point de prise de vue du photomontage (point rouge symbolisant l'observateur) à l'éolienne la plus proche. Un cône de visibilité informe la perception (ou non) du projet selon la présence de masques visuels. Pour faciliter la lecture et garder une cohérence des proportions du paysage, l'échelle horizontale est identique à l'échelle verticale. Les sources utilisées sont la BD TOPO IGN et le MNT. Les hauteurs des structures végétales ont été définies selon leurs typologies : Peupleraies : 20m ; Forêts : 10m ; Haies : 3m, Vignes : 1m. La hauteur des bâtiments est définie directement par la BD TOPO.

6 ► Une carte de localisation du point de vue et de la coupe par rapport au projet éolien

7 ► Une carte de la situation des abords du point de vue pour comprendre l'environnement proche

8 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre l'état initial du paysage.

9 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre la vue filaire. Ce photomontage schématisé représente de façon non-gommée (comme si on pouvait voir au travers du relief, de la végétation et du bâti) l'ensemble des parcs éoliens recensés, qui sont identifiés avec un code couleur et dont le nom figure dans le bandeau supérieur de l'image (le parc éolien projeté, mais également ceux autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) et permettant d'étudier finement les effets cumulés et/ou cumulatifs ;

The image displays a grid of photomontage page layouts. The top-left panel, titled 'PM 13 - DEPUIS LA RD 26 À LA SORTIE NORD- EST DE MONTAUTOUR', includes a 'Données du point de vue' section with technical details, a legend for 'Axes de communication', 'Lieux de vie et d'habitat', and 'Paroisse / Tourisme', and a 'Commentaires paysagers' section. It also features two maps (6 and 7) and a topographic profile (5). The top-right panel shows a 120-degree panoramic view (8) and a wireframe view (9). The bottom-left panel shows a 120-degree panoramic view (10). The bottom-right panel shows a 120-degree panoramic view (11).

10 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre le photomontage réaliste (éoliennes gommées) et qui offre une simulation visuelle du projet dans le paysage ;

11 ► Sur deux doubles-pages A3, la vue initiale puis le photomontage réaliste composé des trois photographies de 40°. Cette mise en page offre une perception plus large et fine du projet. Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation de la photographie, il est recommandé de placer le cahier de photomontages à une distance d'observation d'environ 25 cm.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 1/2

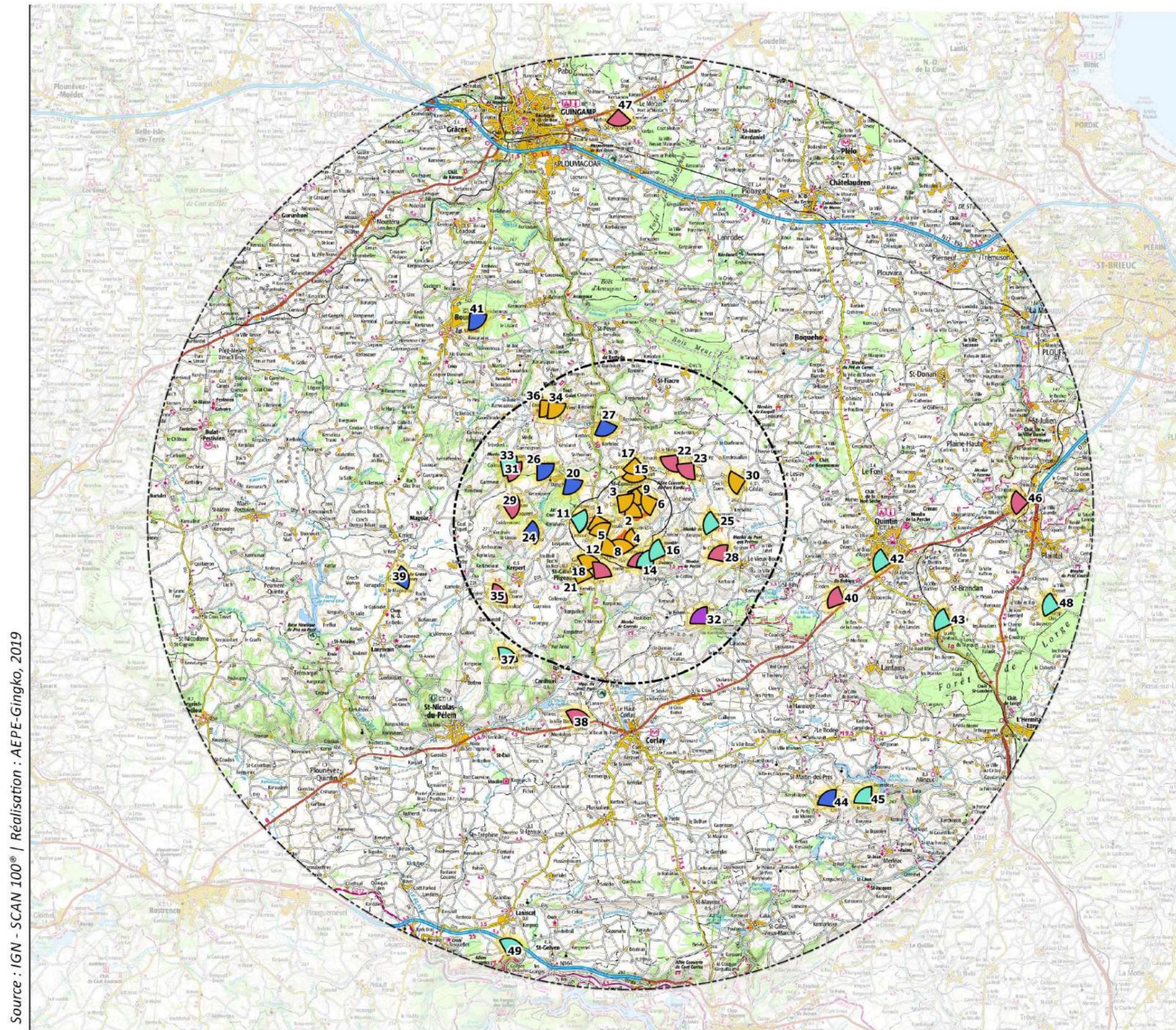
Le tableau ci-après présente l'ensemble des photomontages proposés dans le présent dossier et les détails liés à leur positionnement.

Numéro de photomontage	Distance à la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus proche	Commune	Détails	Localisation	Thématique principale	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Latitude (WGS84)	Longitude (WGS84)
1	0,3	0,4	E1	Saint-Connan	Périphérie du hameau de Kerdavid	Périphérie du hameau de Kerdavid	Lieu de vie	249712.9274	6828993.901	-3,090196	48,404875
2	0,3	0,5	E3	Saint-Connan	Périphérie de Coat ar Béliquès	Périphérie de Coat ar Béliquès	Lieu de vie	251023.1567	6828870.498	-3,072417	48,404675
3	0,4	0,5	E3	Saint-Connan	Hameau de Kerdraou	Hameau de Kerdraou	Lieu de vie	250661.7141	6829824.006	-3,078277	48,412978
4	0,5	1,2	E6	Saint-Gilles-Pligeaux	Hameau Bon espoir	Hameau Bon espoir	Lieu de vie	251724.4632	6827710.645	-3,061767	48,394755
5	0,5	7,2	E2	Saint-Gilles-Pligeaux	Hameau Garenne Meur	Hameau Garenne Meur	Lieu de vie	250124.9449	6827859.673	-3,083466	48,394987
6	0,5	7,1	E5	Saint-Connan	Hameau Créniel	Hameau Créniel	Lieu de vie	252504.6666	6829633.843	-3,053248	48,412545
7	0,6	8,3	E5	Saint-Connan	Sortie de Saint-Connan par la RD 4	Sortie de Saint-Connan par la RD 4	Lieu de vie	251546.4392	6830179.379	-3,066725	48,416777
8	0,6	1,6	E2	Saint-Gilles-Pligeaux	Hameau Kerdaniel	Hameau Kerdaniel	Lieu de vie	250783.7684	6827114.536	-3,073819	48,388758
9	0,7	9	E5	Saint-Connan	Place de l'église de Saint-Connan	Place de l'église de Saint-Connan	Lieu de vie	251847.1918	6830303.457	-3,062801	48,418098
10	0,9	1	E1	Kerpert	Devant la façade de l'abbaye de Coatmalouen	Devant la façade de l'abbaye de Coatmalouen	Patrimoine	248579.3734	6828814.191	-3,105279	48,402476
11	0,9	1	E1	Kerpert	Depuis la route du hameau de Coatmalouen	Depuis la route du hameau de Coatmalouen	Patrimoine	248572.63	6828845.212	-3,105402	48,40275
12	1	1,3	E2	Saint-Gilles-Pligeaux	Hameau le Grand Quélen	Hameau le Grand Quélen	Lieu de vie	249892.3	6827223.777	-3,085938	48,389121
13	1,2	2,4	E6	Saint-Gilles-Pligeaux	RD 28	RD 28	Axe de communication	251884.9544	6826532.248	-3,058385	48,384296
14	1,4	2,3	E6	Le Vieux-Bourg	Depuis le menhir christianisé	Depuis le menhir christianisé	Patrimoine	252311.133	6826648.234	-3,052766	48,38563
15	1,5	1,8	E4	Senven-Léhart	Parvis de l'église de Senven-Léhart	Parvis de l'église de Senven-Léhart	Lieu de vie	251441.2432	6831194.926	-3,069196	48,425814
16	1,7	2	E6	Le Vieux-Bourg	Covisibilité indirecte avec le dolmen de Pasquiou	Covisibilité indirecte avec le dolmen de Pasquiou	Patrimoine	252878.9215	6827191.747	-3,045681	48,390896
17	1,8	2,1	E5	Senven-Léhart	Entrée de bourg de Senven-Léhart par la RD 4	Entrée de bourg de Senven-Léhart par la RD 4	Lieu de vie	251483.0519	6831553.671	-3,069005	48,429061
18	1,9	2,1	E1	Saint-Gilles-Pligeaux	Sortie de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4	Sortie de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4	Lieu de vie	249253.7065	6826419.298	-3,093701	48,381463
19	2	2,4	E1	Saint-Gilles-Pligeaux	RD 767	RD 767	Axe de communication	249673.1417	6826095.281	-3,087716	48,378847
20	2,3	2,4	E1	Saint-Connan	Pôle de l'étang neuf	Pôle de l'étang neuf	Tourisme	248377.0734	6830655.122	-3,109927	48,418848
21	2,5	2,7	E1	Saint-Gilles-Pligeaux	Entrée de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4	Entrée de Saint-Gilles-Pligeaux par la RD 4	Lieu de vie	248893.6126	6825875.786	-3,097983	48,376337
22	2,5	2,7	E5	Senven-Léhart	RD 22	RD 22	Axe de communication	253377.928	6831664.26	-3,043579	48,431359
23	2,8	2,9	E5	Senven-Léhart	RD 22	RD 22	Axe de communication	254102.1618	6831321.7	-3,033464	48,428784
24	3,1	3,2	E1	Kerpert	Gr 341 A et randonnée autour de Kerpert	Gr 341 A et randonnée autour de Kerpert	Tourisme	246387.7906	6828125.024	-3,134078	48,394768
25	3,3	3,5	E6	Saint-Gildas	Tumulus et menhir de Keranhouët et menhir de Botudo	Tumulus et menhir de Keranhouët et menhir de Botudo	Patrimoine	255314.6128	6828499.952	-3,014219	48,404303

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 2/2

Numéro de photomontage	Distance à la Zone d'Implantation Potentielle (km)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus proche	Commune	Détails	Localisation	Thématique principale	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Latitude (WGS84)	Longitude (WGS84)
26	3,6	3,7	E1	Plésidy	GR 341 A	GR 341 A	Tourisme	247074.2618	6831280.902	-3,128138	48,423554
27	3,7	3,9	E3	Senven-Léhart	Aux abords de la chapelle de Saint Tugdual	Aux abords de la chapelle de Saint Tugdual	Tourisme	249980.6376	6833278.277	-3,091051	48,44349
28	4,1	4,2	E6	Le Vieux-Bourg	RD 28	RD 28	Axe de communication	255515.5641	6826864.02	-3,009831	48,389765
29	4,1	4,1	E1	Kerpert	RD 5	RD 5	Axe de communication	245521.9469	6829431.881	-3,147112	48,405885
30	4,5	4,7	E5	Saint-Gildas	Entrée du bourg de Saint-Gildas par la RD 22	Entrée du bourg de Saint-Gildas par la RD 22	Lieu de vie	256456.9332	6830558.355	-3,000941	48,423549
31	4,7	4,7	E1	Plésidy	RD 5 au sud du hameau de Cailouan	RD 5 au sud du hameau de Cailouan	Axe de communication	245625.1199	6831210.098	-3,147591	48,421906
32	5	5,6	E6	Le Haut-Corlay	Cime de Kerchouan	Cime de Kerchouan	Contexte éolien	254718.5023	6824068.572	-3,017692	48,364143
33	5	5	E1	Plésidy	Menhir de Cailouan	Menhir de Cailouan	Patrimoine	245403.9386	6831460.275	-3,150835	48,423995
34	5,6	5,7	E3	Plésidy	Depuis le cimetière de l'église de Plésidy	Depuis le cimetière de l'église de Plésidy	Lieu de vie	247609.008	6834066.235	-3,123848	48,448909
35	5,6	5,7	E1	Kerpert	RD 69	RD 69	Axe de communication	244963.599	6825126.939	-3,150108	48,366881
36	5,9	6	E3	Plésidy	Point haut du bourg de Plésidy	Point haut du bourg de Plésidy	Lieu de vie	247220.5921	6834139.064	-3,129161	48,449291
37	7,3	7,5	E1	Saint-Nicolas-du-Pélem	Croix de Kerléouret	Croix de Kerléouret	Patrimoine	245439.278	6822253.667	-3,140691	48,341441
38	8,5	9,1	E1	Canihuel	Point haut de la RD 790	Point haut de la RD 790	Axe de communication	248745.9337	6819457.483	-3,09329	48,318662
39	9,3	9,3	E1	Lanrivain	Abords du jardin du Grand Launay	Abords du jardin du Grand Launay	Tourisme	240556.1576	6826011.663	-3,210372	48,371716
40	9,9	9,9	E6	Lanfains	Depuis la RD 790	Depuis la RD 790	Axe de communication	260906.8576	6825031.52	-2,935353	48,376991
41	10,9	10,9	E1	Bourbirac	Sommet de la tour de Coat Liou	Sommet de la tour de Coat Liou	Tourisme	244049.9823	6838057.411	-3,176047	48,482214
42	11,1	11,3	E6	Saint-Brandan	ZPPAUP Quintin	ZPPAUP Quintin	Patrimoine	262961.5055	6826802.299	-2,909472	48,394263
43	14,5	14,7	E6	Saint-Brandan	Site inscrit de la forêt de l'Horze-l'Hermitage	Site inscrit de la forêt de l'Horze-l'Hermitage	Patrimoine	265702.1606	6824063.059	-2,869802	48,371524
44	14,9	15,7	E6	Saint-Martin-des-Prés	Sommet de la butte Saint-Michel	Sommet de la butte Saint-Michel	Tourisme	260451.6827	6815841.371	-2,932168	48,294233
45	15,9	16,5	E6	Merléac	Site inscrit de l'étang de Bosméléac	Site inscrit de l'étang de Bosméléac	Patrimoine	262101.6921	6815978.268	-2,91012	48,296573
46	17	17,34	E5	Plaintel	Croisement de la RD 700 et RD 790	Croisement de la RD 700 et RD 790	Axe de communication	269174.8563	6829534.042	-2,828485	48,422922
47	17,49	17,8	E3	Saint-Agathon	Depuis la RD 9 au nord-est de Guingamp	Depuis la RD 9 au nord-est de Guingamp	Axe de communication	250726.4501	6847229.218	-3,095544	48,569135
48	18,9	19,2	E6	Plaintel	Site inscrit de la forêt de l'Hermitage	Site inscrit de la forêt de l'Hermitage	Patrimoine	270578.2074	6824809.74	-2,804878	48,381464
49	19,2	19,7	E1	Laniscat	Site inscrit de la vallée du Daoulas	Site inscrit de la vallée du Daoulas	Patrimoine	245753.1793	6809155.149	-3,122774	48,224163

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



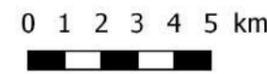
Source : IGN - SCAN 100® | Réalisation : AEPÉ-Gingko, 2019



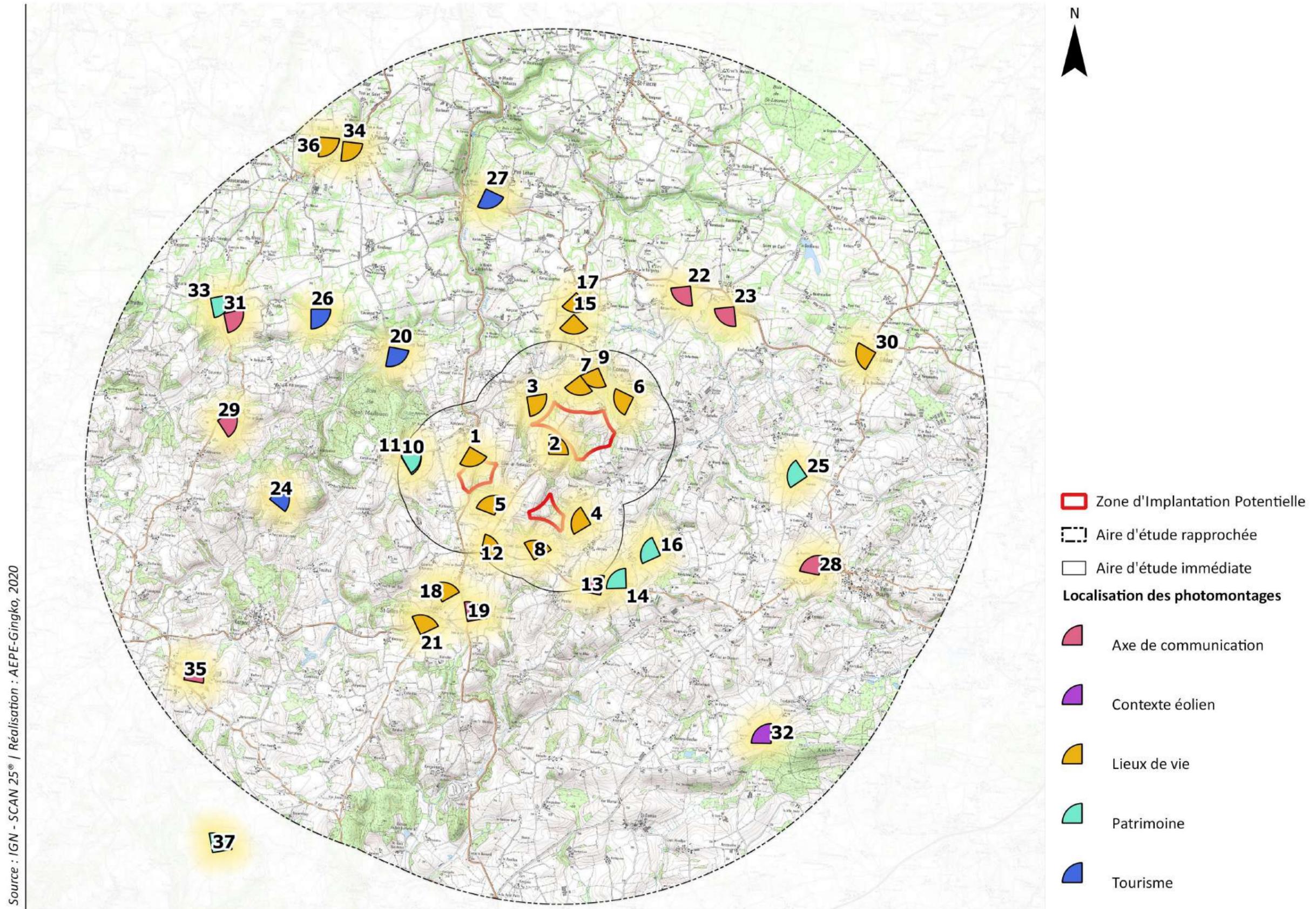
-  Zone d'Implantation Potentielle
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée
- Localisation des photomontages**
-  Axe de communication
-  Contexte éolien
-  Lieux de vie
-  Patrimoine
-  Tourisme



Photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

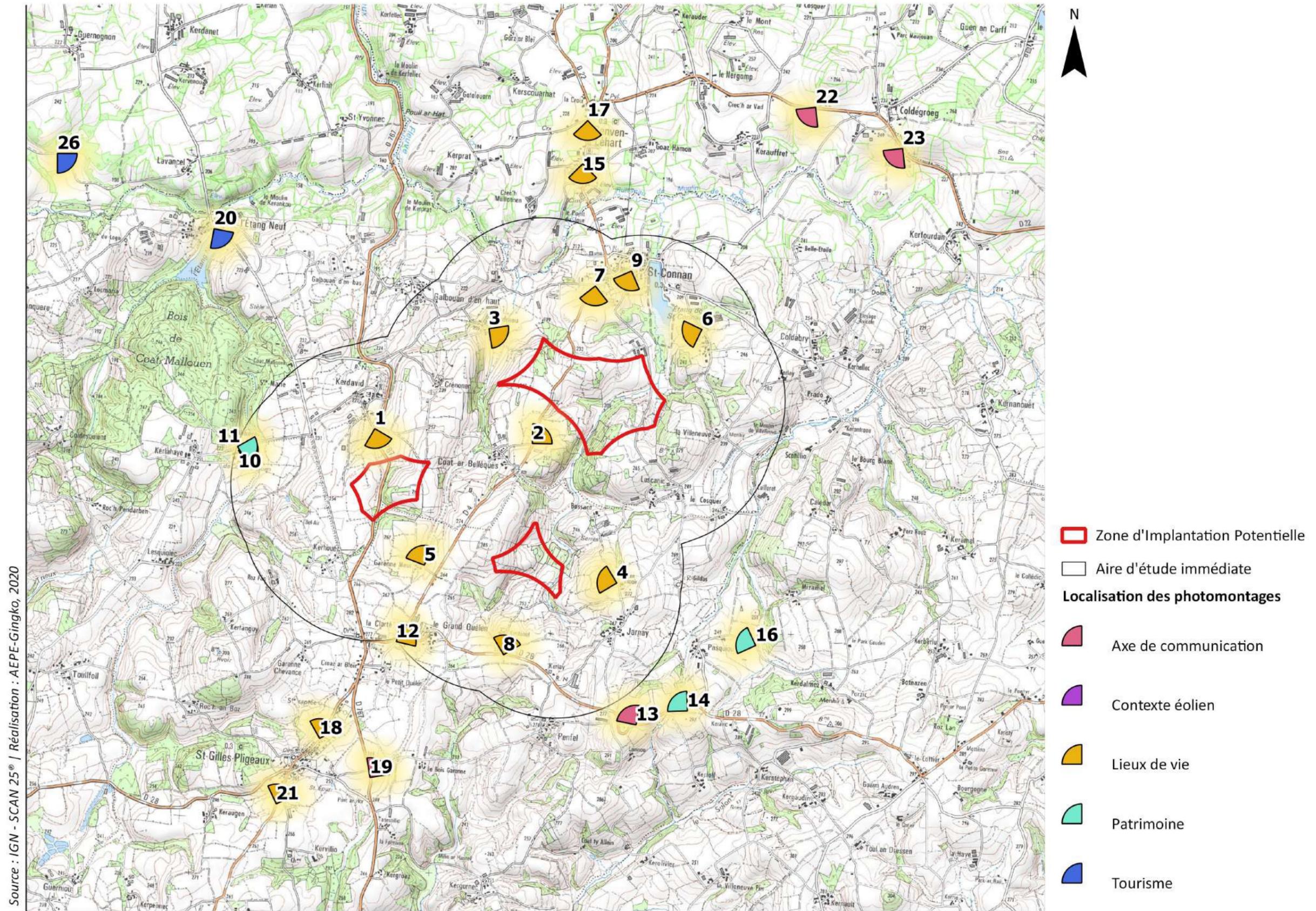


LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate
- Localisation des photomontages**
- Axe de communication
- Contexte éolien
- Lieux de vie
- Patrimoine
- Tourisme

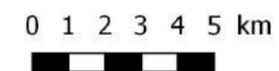
LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES AUX ABORDS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)



Source : IGN - SCAN 25® | Réalisation : AEPF-Gingko, 2020



Photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



COMPARAISON DE VARIANTES

LES VARIANTES COMPARÉES

Les cartes ci-après présentent les différentes variantes comparées :

► La variante 1 (retenue) est composée de 6 éoliennes, réparties au sein des zones 1 et 2 de la Zone d'Implantation Potentielle. Deux éoliennes se situent au sein de la zone 2, tandis qu'un alignement de 3 machines et une éolienne isolée au sud sont implantés au sein de la zone 1 de la zone de projet ;

► La variante 2 est composée de 6 éoliennes, réparties au sein des zones 1 et 2 de la Zone d'Implantation Potentielle. Deux éoliennes se situent au sein de la zone 2, tandis que 4 machines sont implantées au sein de la zone 1, E3, E5 et E6 sont situées en bordure sud de la zone, tandis que E4 se situe dans sa partie nord-est ;

► La variante 3 est composée de 8 éoliennes, réparties au sein des 3 zones de la Zone d'Implantation Potentielle. Quatre machines sont implantées au sein de la zone 1, deux au sein de la zone 2 et une seule machine à l'extrémité ouest de la zone 3.

Pour la réalisation des photomontages, le modèle d'éolienne utilisé est le Nordex 131 adapté à chaque situation afin de respecter la contrainte du plafond aérien comme explicité ci-contre.

Afin de respecter le plafond aérien de 431 m. NGF, les dimensions de chaque éolienne sont personnalisées en fonction du relief et de l'altitude à laquelle chaque aérogénérateur est situé. Les dimensions de chaque éolienne sont les suivantes **pour la variante retenue** :

► **E1** : Hauteur maximale du mât : 114.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 180 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

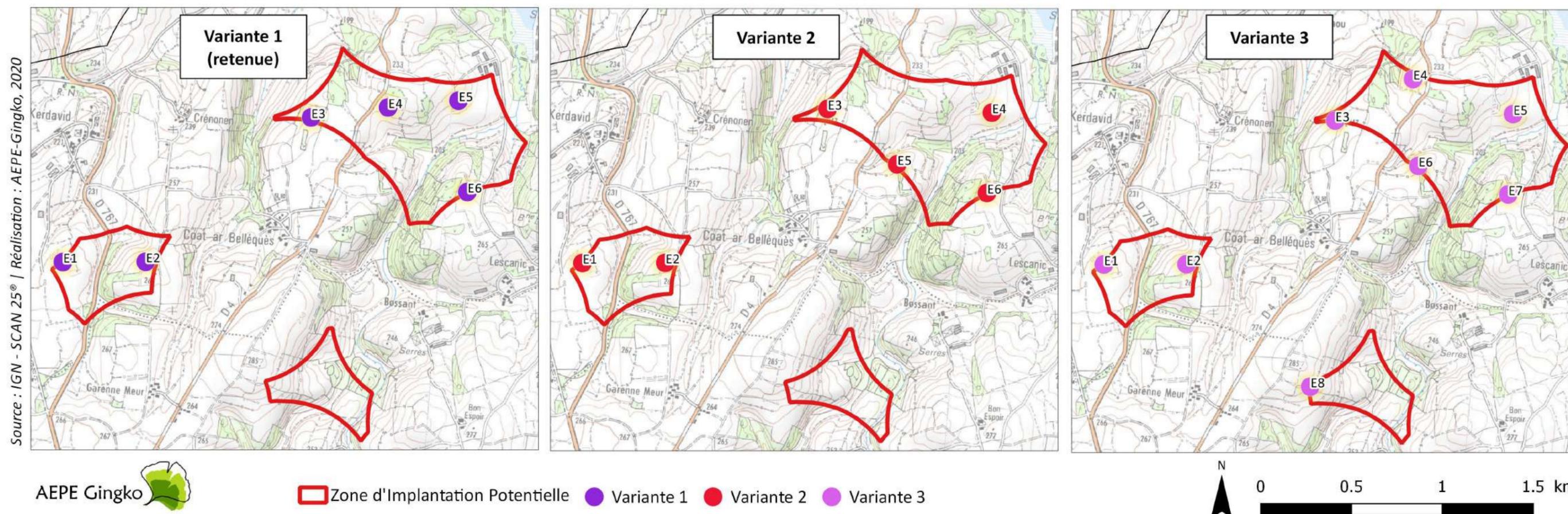
► **E2** : Hauteur maximale du mât : 99.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 165 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E3** : Hauteur maximale du mât : 120 m, hauteur maximale en bout de pale : 185.5 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

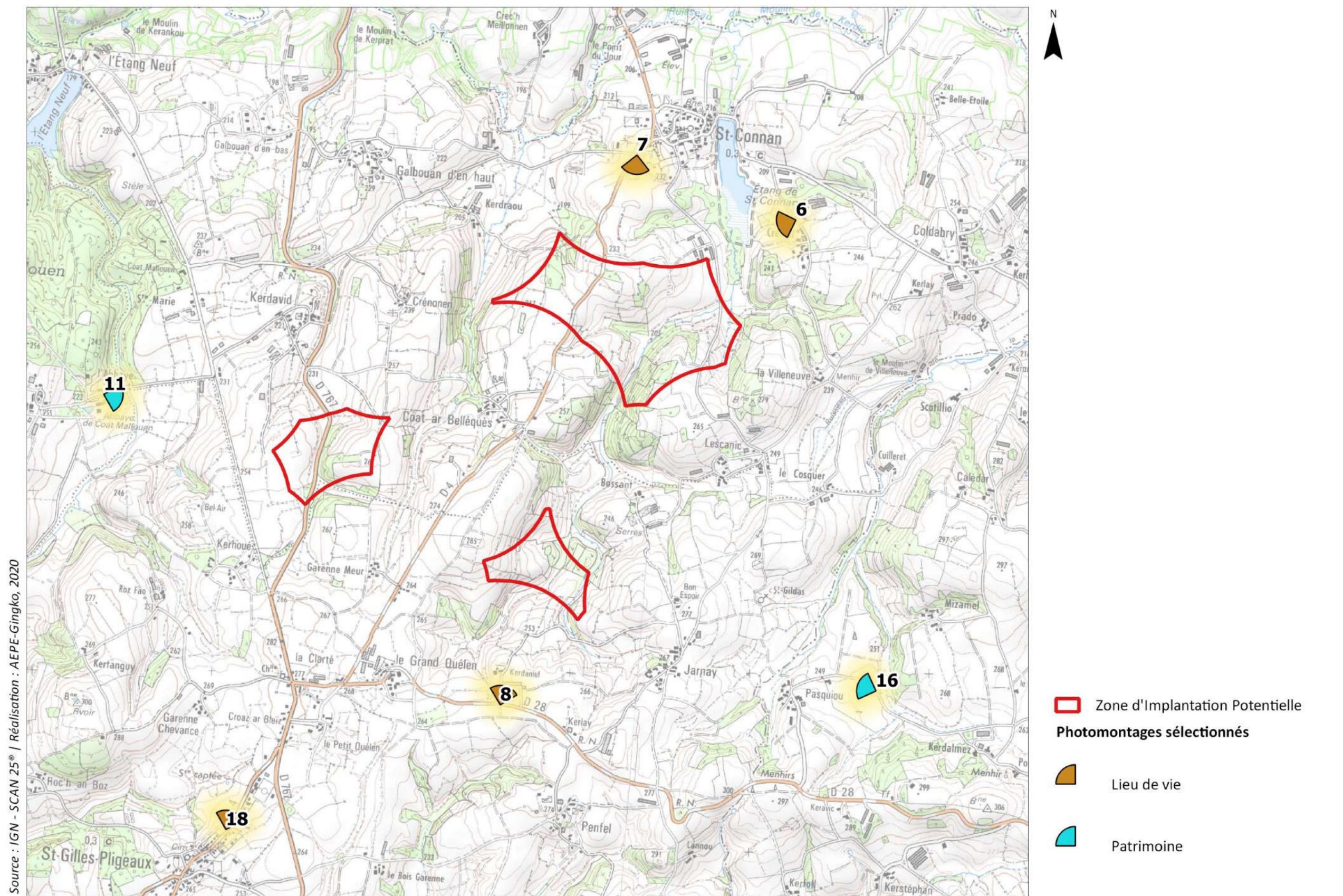
► **E4** : Hauteur maximale du mât : 128.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 194 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E5** : Hauteur maximale du mât : 139.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 205 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

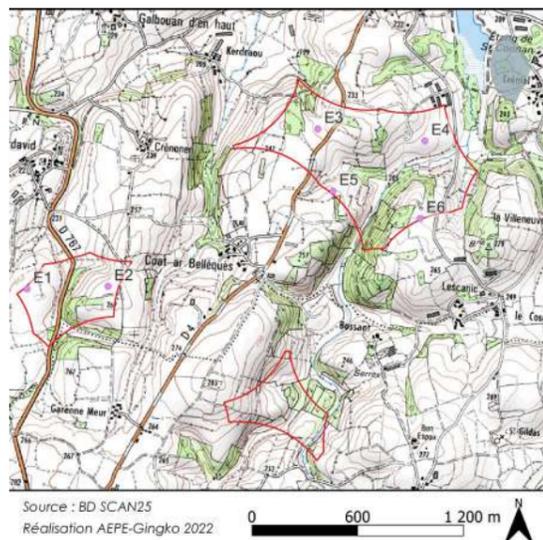
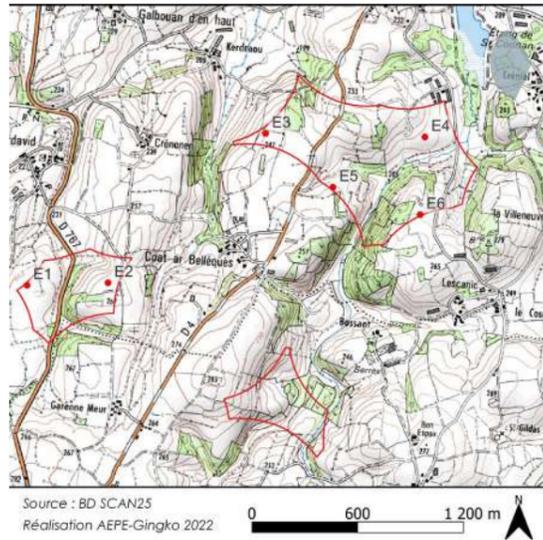
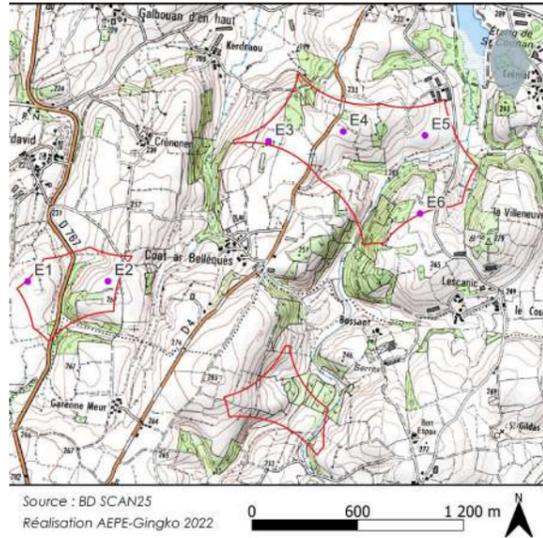
► **E6** : Hauteur maximale du mât : 114.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 180 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.



LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISÉS POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 06 – DEPUIS LE HAMEAU DE CRÉNIEL



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Au nord-est du projet, cette simulation illustre les vues en sortie nord du hameau de Créniel. À la faveur d'une situation en léger surplomb et d'un premier plan dégagé, une vue large s'ouvre sur le paysage bocager.

Malgré la proximité du point de vue, le projet occupe une portion réduite du champ visuel mais s'étale dans plusieurs plans du paysage, et ce quelle que soit la variante.

Six éoliennes sont visibles sur les variantes 1 et 2, tandis que 7 apparaissent sur la variante 3 (l'éolienne E8, sur la gauche de la prise de vue, étant entièrement masquée par un boisement). Sur la variante 1, les éoliennes E5, E4 et E3 forment une ligne en perspective, avec une intercalation de E1 et E2 en arrière-plan entre E5 et E4. L'écart de hauteur apparente entre ces deux éoliennes et E5 et E4 brise l'effet de perspective et ne permet pas une lecture optimale du parc. Au contraire, sur la variante 2, les éoliennes E4, E5, E2 et E1 forment une courbe qui s'étire dans le paysage, avec l'éolienne E3, sur la droite, qui apparaît isolée et se détache de l'axe, à l'instar de l'éolienne E6 sur la gauche de l'image qui est également isolée. Le même type d'effet de perspective s'observe sur la variante 3, avec cependant 2 éoliennes, E3 et E4, sur la droite de la ligne en perspective.

Au sein des variantes 1 et 3, l'éolienne E5 est la plus proche du point d'observation et elle occupe une place globalement similaire. Du fait de son positionnement sur une ondulation du relief, elle induit un contraste d'échelle par rapport aux éléments du paysage. Sur la variante 2, l'éolienne la plus proche est E4, son effet de surplomb est légèrement plus important que E5 sur les autres variantes du fait de son positionnement sur un point plus haut.

L'éolienne E6 des variantes 1 et 2 et E7 de la variante 3 occupe dans toutes les variantes une position globalement similaire : seul son rotor émerge derrière les boisements sur la droite de la prise de vue, elle est isolée du reste du parc.

De fait, la variante 2 est la variante la plus satisfaisante paysagèrement depuis ce point de vue, l'effet de perspective que dessinent les éoliennes lui permet une lisibilité optimale, même si les éoliennes E3 et E6 apparaissent décalées de cet axe de perspective.



VARIANTE 1 (RETENUE) / VUE RÉALISTE - 120°

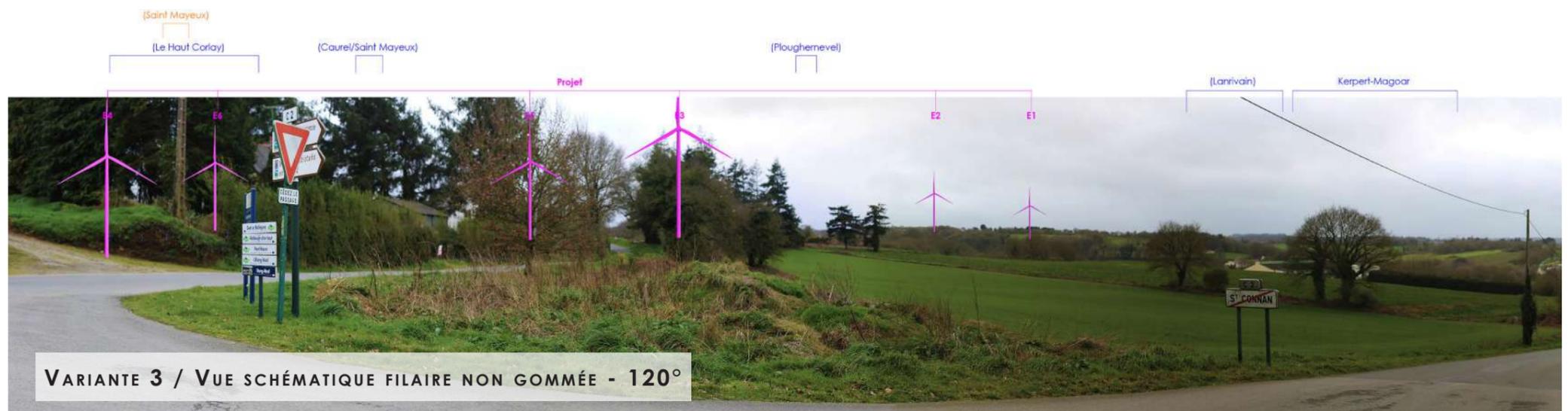
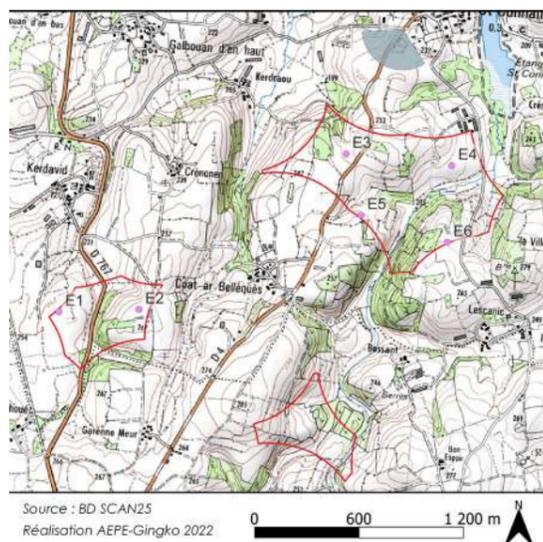
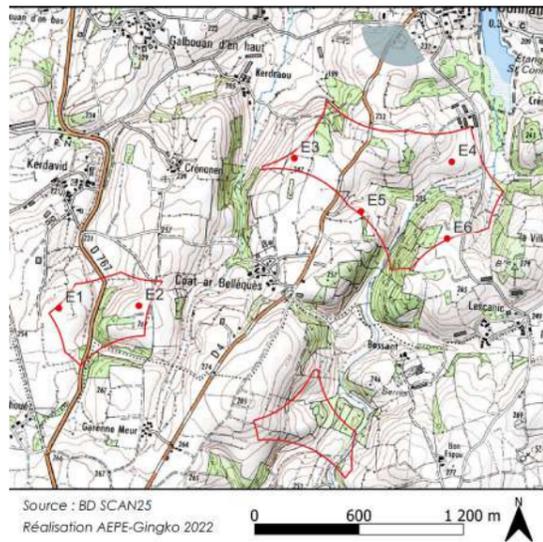
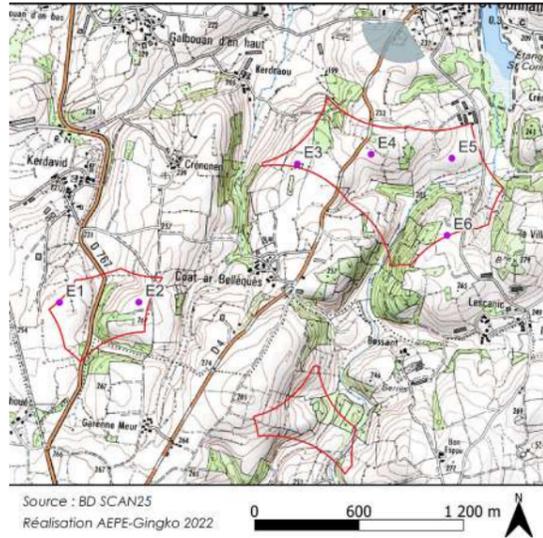


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

COMPARAISON DE VARIANTE – PM 07 – DEPUIS LA RD4 À LA SORTIE DE ST CONNAN



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé en sortie du bourg sud de Saint-Connan à l'intersection entre la RD 4 et une route communale. Le projet apparaît à la fois dans la direction sud de la RD 4, sur la gauche de la vue, il est alors en partie masqué par la végétation des jardins, mais également en direction du sud-ouest, sur la droite du photomontage, avec des vues davantage dégagées.

Sur chaque variante une constante est observée avec trois éoliennes présentes à l'extrémité gauche de la vue dont deux sont à chaque fois masquées par les haies (E5 et E6 sur la variante 1, E4 et E6 sur la variante 2, E5 et E7 sur la variante 3) et une dont seul le rotor apparaît de façon filtrée derrière la végétation (E4 de la variante 1, E5 de la variante 2 et E6 de la variante 3).

Les éoliennes se répartissent dans différents plans du paysage avec des tailles apparentes hétérogènes. Sur chaque variante, la proximité du point de vue engendre un contraste d'échelle au niveau d'un aérogénérateur. L'éolienne E4 de la variante 3 dépasse largement de la haie en premier plan et génère une disproportion avec le paysage bocager. Sur la variante 1, l'éolienne E4 est la plus proche, malgré les vues filtrées, ses pales dépassent du boisement. Au sein de la variante 2, l'éolienne E3 est la plus proche, elle apparaît davantage en accord avec l'échelle du paysage. Seul son rotor émerge sur la variante 2, tandis qu'elle est perçue sur toute sa hauteur sur la variante 1.

Sur toutes les variantes, les éoliennes E2 et E1 émergent derrière la ligne d'horizon, avec des tailles apparentes plus faibles que le reste des machines du parc.

De fait, la variante 2 constitue la variante la moins impactante, la vue sur les éoliennes les plus proches étant filtrée par les boisements. La variante 3 est au contraire la plus impactante du fait de l'effet de surplomb induit par l'éolienne E4 et du nombre plus important d'aérogénérateurs perceptibles de manière franche (4 contre 3 sur les variantes 1 et 2).



VARIANTE 1 (RETENUE) / VUE RÉALISTE - 120°

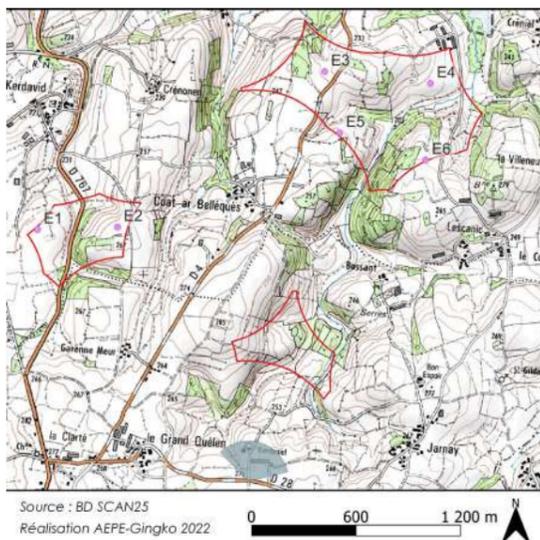
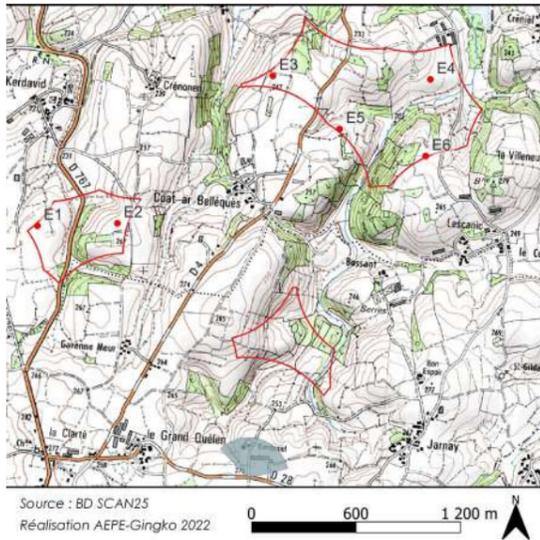


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

COMPARAISON DE VARIANTE – PM 08 – DEPUIS LE HAMEAU DE KERDANIEL



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce photomontage se situe au sud du projet, en position de surplomb par rapport au hameau de Kerdaniel, il est pris depuis la RD 28.

Sur toutes les variantes, le projet occupe une emprise horizontale large (plus de 120°). Les éoliennes sont réparties de manière hétérogène sur l'ensemble du champ visuel, avec notamment l'éolienne E1 qui se situe en dehors du cadrage (visible sur la vue à 120°), isolée sur la gauche de la prise de vue. Les interdistances aléatoires qui séparent les machines ne permettent pas une intégration optimale du parc au sein du paysage ; la variante 1 est cependant celle qui propose la plus grande régularité dans la répartition des machines dans le champ visuel. Elles semblent globalement se situer dans un même plan au sein des variantes 1 et 2 puisqu'elles possèdent des tailles apparentes relativement similaires ; tandis que l'éolienne E8 de la variante 3 apparaît sur un plan rapproché, elle est de fait présente de manière plus prégnante avec une disproportion d'échelle par rapport aux éléments du paysage bocager qui l'entourent.

Hormis l'éolienne E8 de la variante 3, les autres éoliennes s'intègrent en arrière-plan derrière les boisements, la base du mât est ainsi masquée par la végétation, ce qui favorise l'ancrage du projet au sein du paysage, et ce au sein des 3 implantations. Les implantations des variantes 1 et 2 permettent donc un rapport d'échelle équilibré au paysage.

L'ensemble des aérogénérateurs est perceptible au sein de la variante 1, tandis que l'éolienne E3 de la variante 2 et E4 de la variante 3 sont en partie masquées par la végétation. On peut cependant supposer qu'en décalant légèrement la prise de vue, les éoliennes seraient visibles et cet effet de filtre n'est donc pas à prendre en compte.

La variante 1 est la proposition permettant une intégration optimale du parc au sein du paysage, elle permet en effet de percevoir un motif simple et harmonieux, tandis que la variante 2 présente davantage d'irrégularité dans les interdistances et que la variante 3 génère un contraste d'échelle.



VARIANTE 1 (RETENUE) / VUE RÉALISTE - 120°

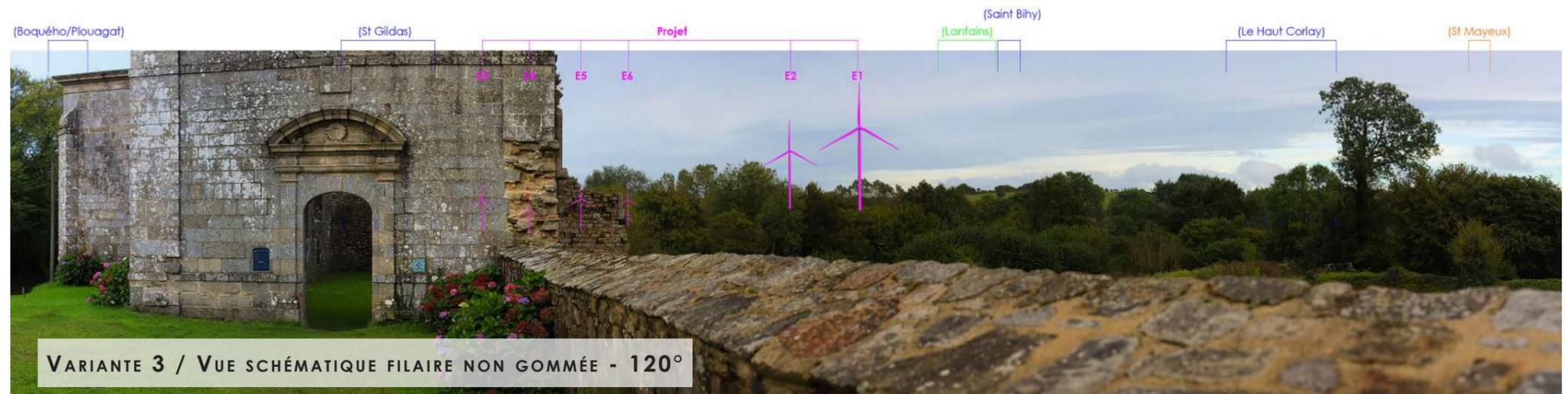
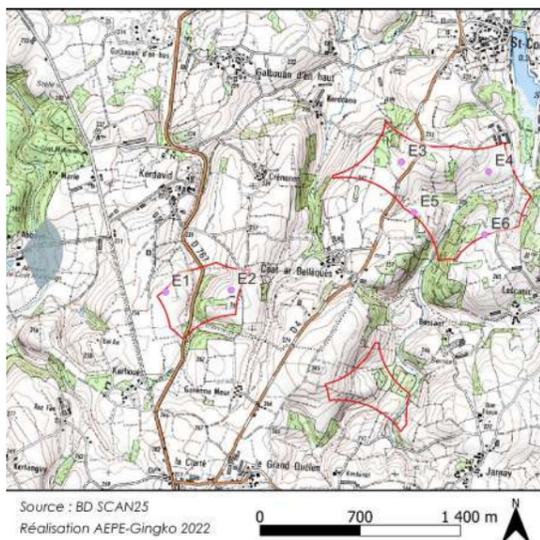
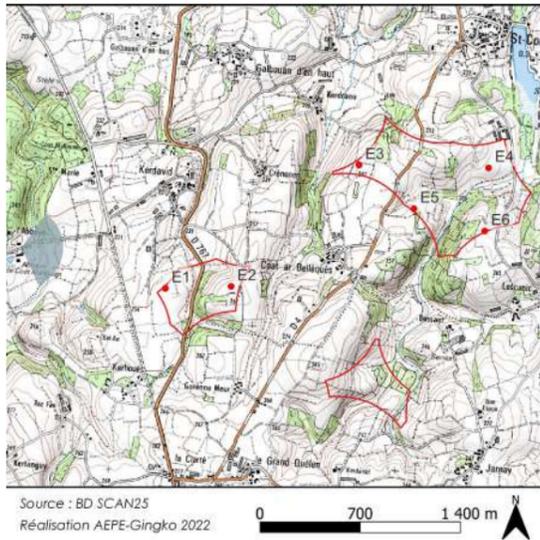
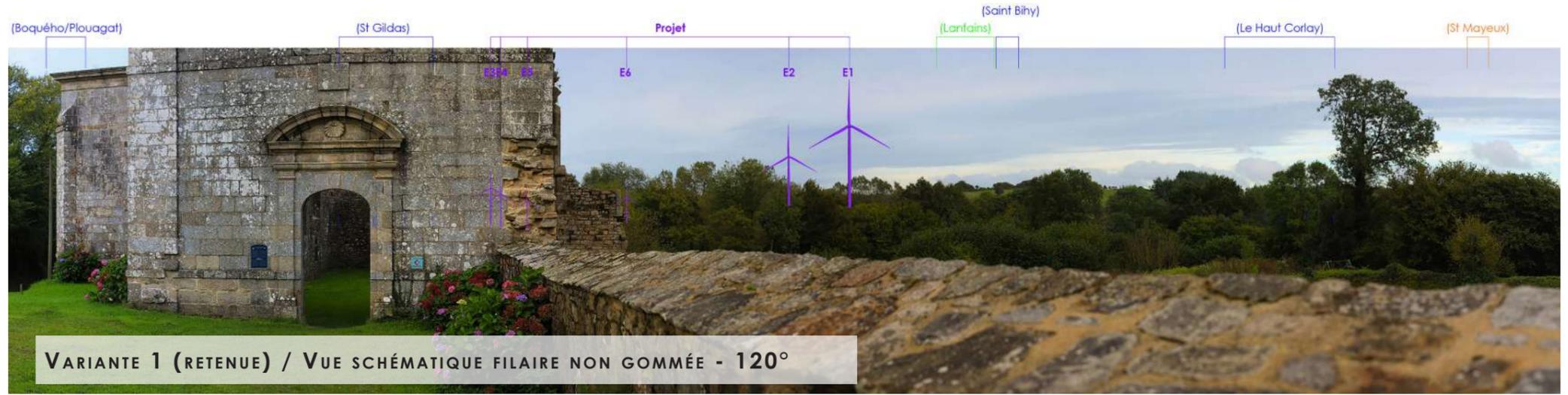
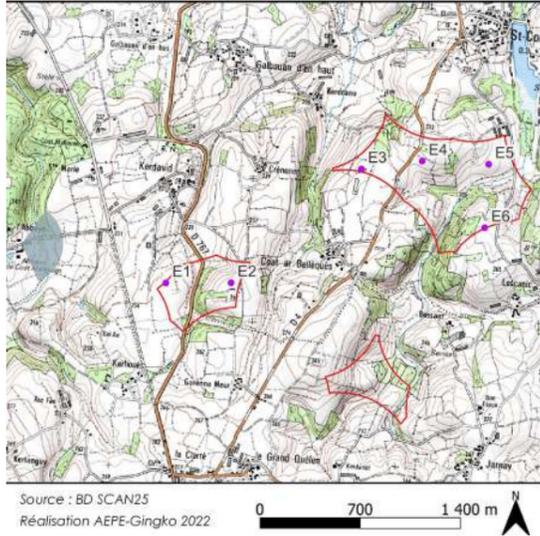


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

COMPARAISON DE VARIANTE – PM 11 – DEPUIS LA ROUTE DU HAMEAU DE COATMALOUEEN

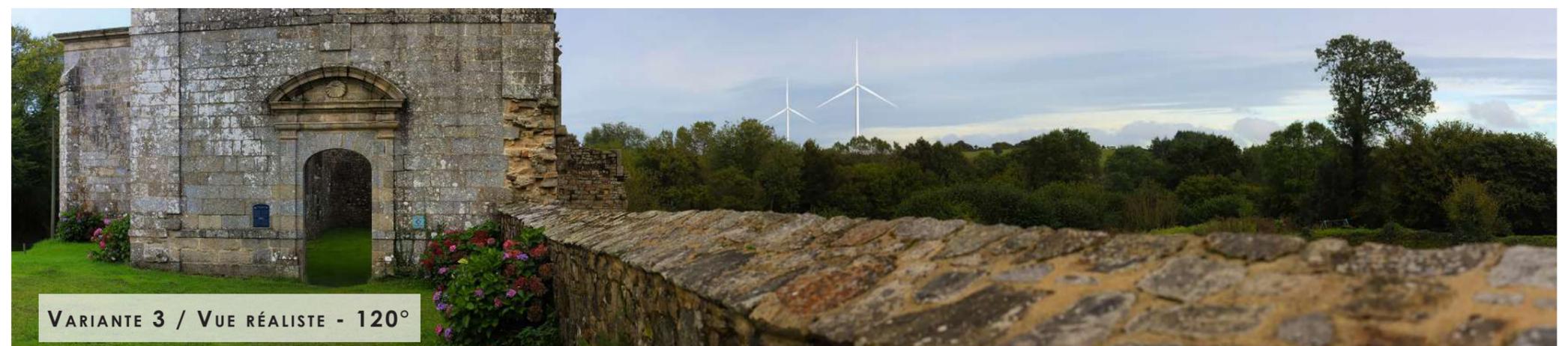


COMMENTAIRES PAYSAGERS :

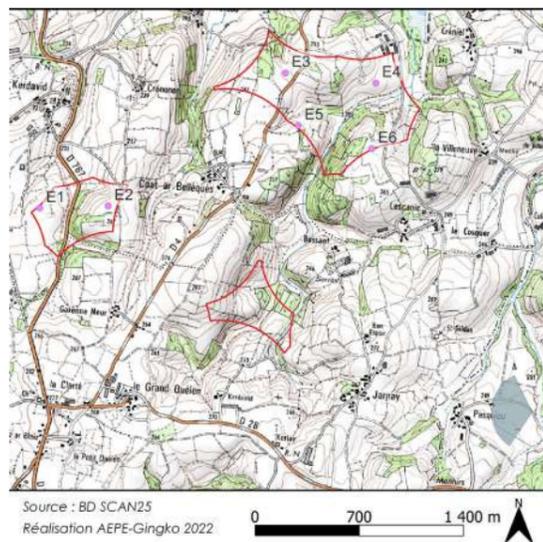
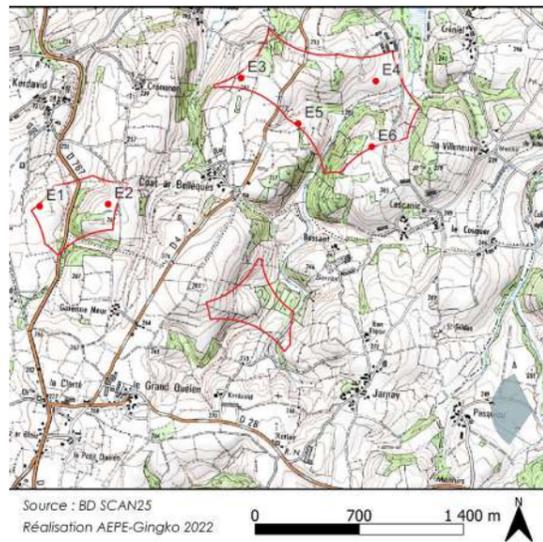
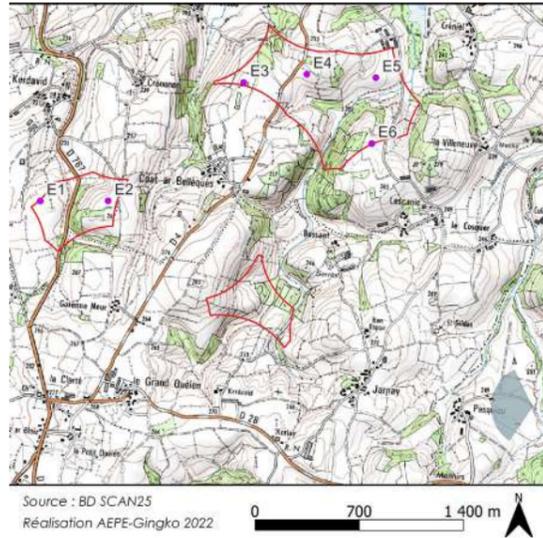
Située à l'ouest du projet, cette prise de vue a pour objectif d'étudier les intervisibilités avec l'abbaye de Coatmalouen. La photo est prise depuis la route qui borde le monument au nord, elle se situe alors en léger surplomb par rapport aux ruines de l'abbaye en contre bas.

Sur l'ensemble des variantes, la partie gauche du parc est masquée par l'édifice ainsi que par la végétation. Seuls quelques aérogénérateurs émergent par-dessus les boisements : il s'agit de E2 et E1, et ce sur les 3 implantations. L'extrémité d'une pale de l'éolienne E8 dépasse derrière la végétation sur la variante 3, mais il s'agit d'un élément très discret.

De fait, la variante 1 est considérée comme la moins impactante d'un point de vue paysager, puisque seules 2 éoliennes du projet seront visibles, tandis qu'au sein des deux autres variantes des mouvements de pales d'autres aérogénérateurs seront perceptibles.



COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 16 – DEPUIS LE DOLMEN DE PASQUIOU



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Au sud-est du projet, ce photomontage illustre les vues depuis une route communale entre les hameaux de Kerdalmez à l'est et Pasquiou à l'ouest. Il permet également d'étudier les intervisibilités entre le projet et le dolmen de Pasquiou au sud, visible sur la gauche de la prise de vue filaire à 120°.

Sur l'ensemble des variantes, les éoliennes s'intègrent derrière les boisements et la ligne de crête, seule leur partie supérieure est visible, ce qui favorise leur ancrage dans le paysage. Les éoliennes constituent des éléments d'arrière-plan qui tendent à se fondre dans le paysage. Elles occupent environ 60° de l'emprise horizontale du champ visuel avec une répartition hétérogène des machines (interdistances inégales). Le parc apparaît en effet fractionné en 2 parties au sein de chaque variante d'implantation : à gauche de la prise de vue un groupe de 2 machines au sein des variantes 1 et 2, et de 3 machines sur la variante 3 est présent en arrière-plan des boisements ; tandis que sur la partie droite du champ visuel, un groupe de 4 machines sur les variantes 1 et 2, et 5 machines sur la variante 3 occupent l'horizon

Du fait du nombre plus important d'éoliennes sur la variante 3, elle correspond à l'implantation ayant le niveau d'impact le plus élevé. Les variantes 1 et 2 constituent donc les variantes considérées comme les plus satisfaisantes d'un point de vue paysager, leur niveau d'impact étant sensiblement le même.



VARIANTE 1 (RETENUE) / VUE RÉALISTE - 120°

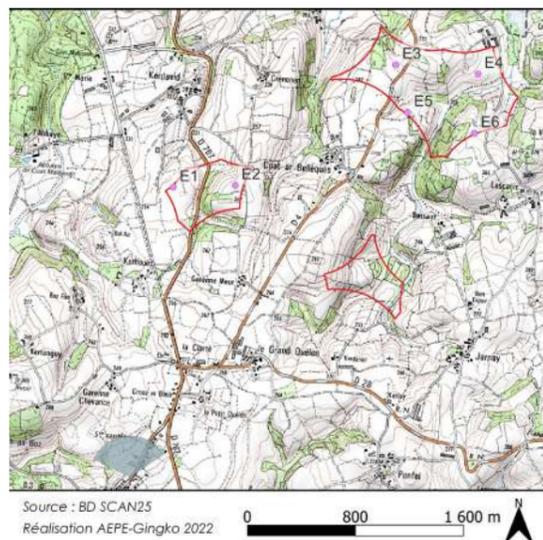
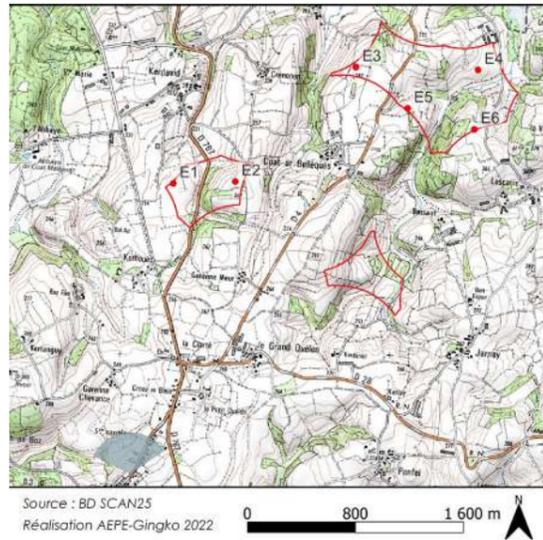
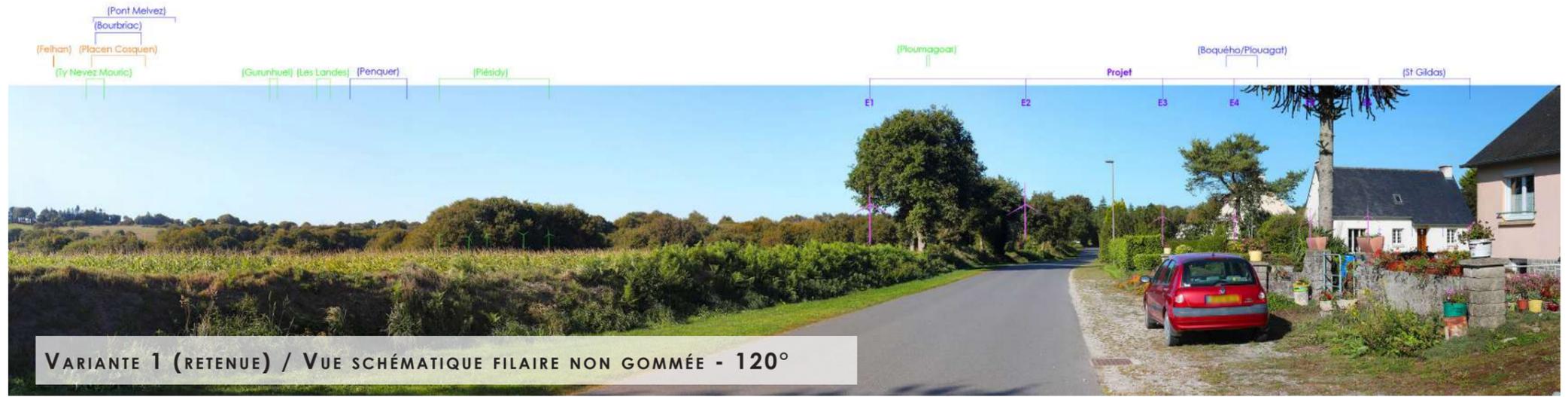
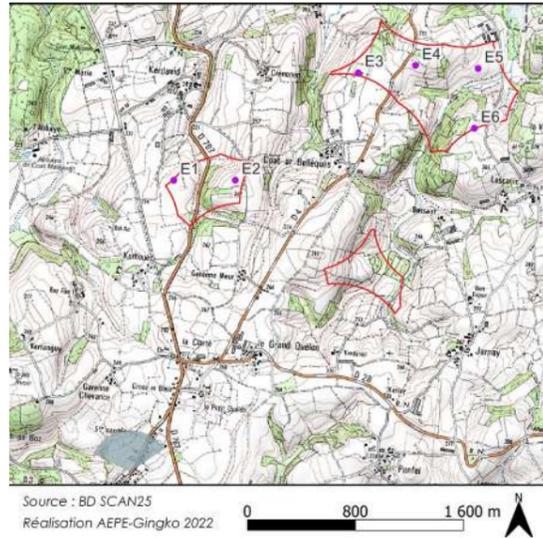


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

COMPARAISON DE VARIANTE – PM 18 – DEPUIS LA SORTIE DE ST GILLES-PLIGEAUX/RD4



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Au sud-ouest du projet, ce photomontage illustre les vues au sein du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux depuis la RD 4.

Les boisements qui se situent en arrière-plan ne permettent pas d'ouverture visuelle franche en direction du projet et celui-ci est en très grande partie masqué. En effet, sur toutes les variantes, seule la partie supérieure des éoliennes émergent de manière discrète derrière la végétation. Sur toutes les variantes, le rotor de E1 se devine derrière la végétation et apparaît de manière relativement proche et l'extrémité de pale de l'éolienne E2 dépasse derrière les boisements.

Les extrémités de pales de E3 sur la variante 1 et E3 de la variante 3 dépassent également derrière la végétation. Elles ne sont perceptibles que pour l'observateur attentif tant leur présence au sein du paysage est discrète.

Toutes les variantes ont un impact paysager similaire depuis ce point de vue en raison de la quasi-absence de visibilité du projet. Au sud-ouest du projet, ce photomontage illustre les vues au sein du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux depuis la RD 4.

Les boisements qui se situent en arrière-plan ne permettent pas d'ouverture visuelle franche en direction du projet et celui-ci est en très grande partie masqué. En effet, sur toutes les variantes, seule la partie supérieure des éoliennes émergent de manière discrète derrière la végétation. Sur toutes les variantes, le rotor de E1 se devine derrière la végétation et apparaît de manière relativement proche et l'extrémité de pale de l'éolienne E2 dépasse derrière les boisements.

Les extrémités de pales de E3 sur la variante 1 et E3 de la variante 3 dépassent également derrière la végétation. Elles ne sont perceptibles que pour l'observateur attentif tant leur présence au sein du paysage est discrète.

Toutes les variantes ont un impact paysager similaire depuis ce point de vue en raison de la quasi-absence de visibilité du projet.



VARIANTE 1 (RETENUE) / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

Gabarits des éoliennes

Pour rappel, afin de respecter le plafond aérien de 431 m. NGF, les dimensions de chaque éolienne sont personnalisées en fonction du relief et de l'altitude à laquelle chaque aérogénérateur est situé. Les dimensions de chaque éolienne sont les suivantes **pour la variante retenue** :

► **E1** : Hauteur maximale du mât : 114.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 180 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E2** : Hauteur maximale du mât : 99.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 165 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E3** : Hauteur maximale du mât : 120 m, hauteur maximale en bout de pale : 185.5 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E4** : Hauteur maximale du mât : 128.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 194 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E5** : Hauteur maximale du mât : 139.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 205 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

► **E6** : Hauteur maximale du mât : 114.5 m, hauteur maximale en bout de pale : 180 m, longueur maximale du diamètre du rotor : 65.5 m.

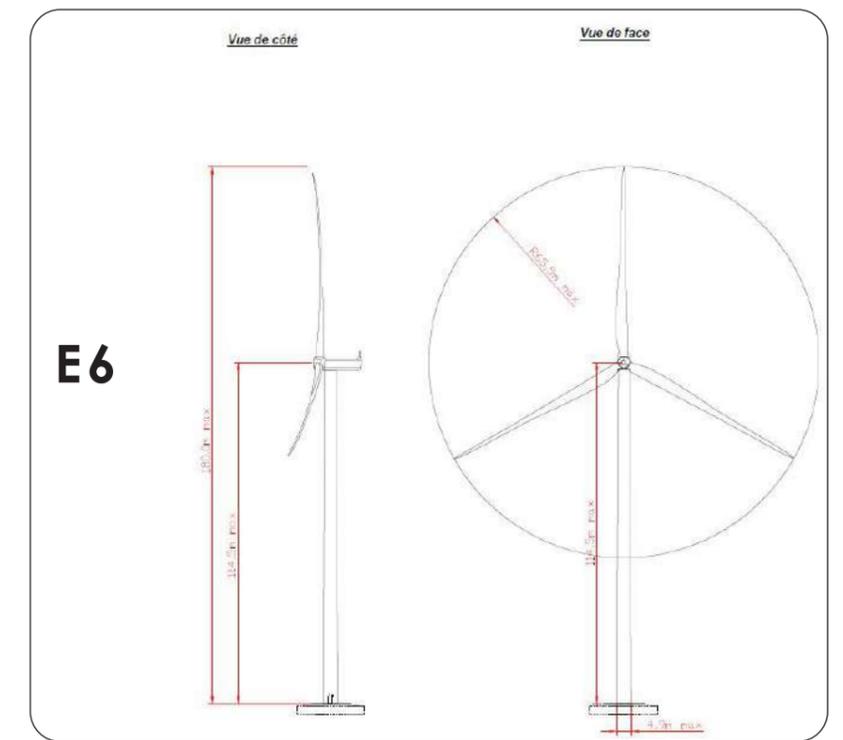
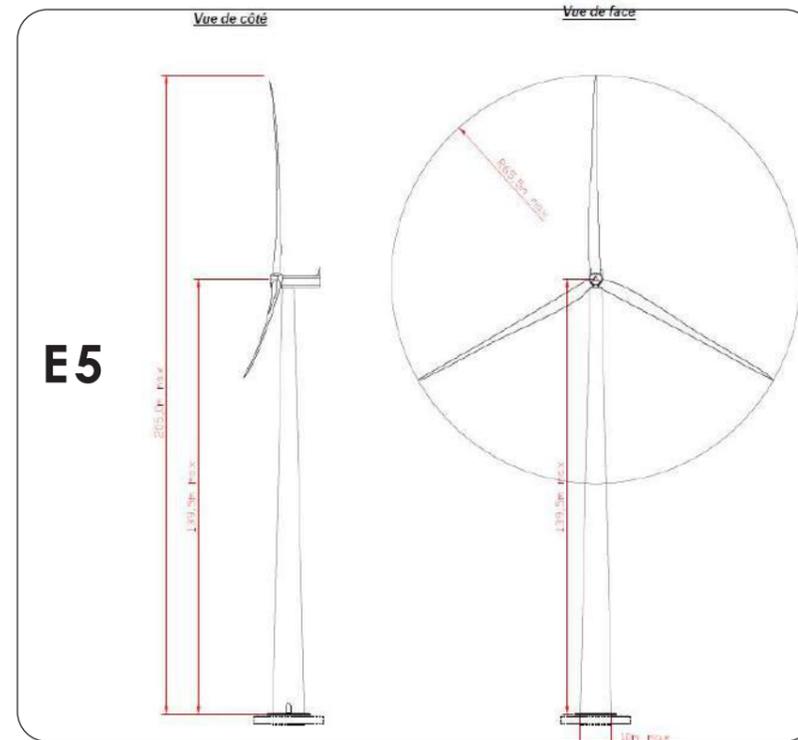
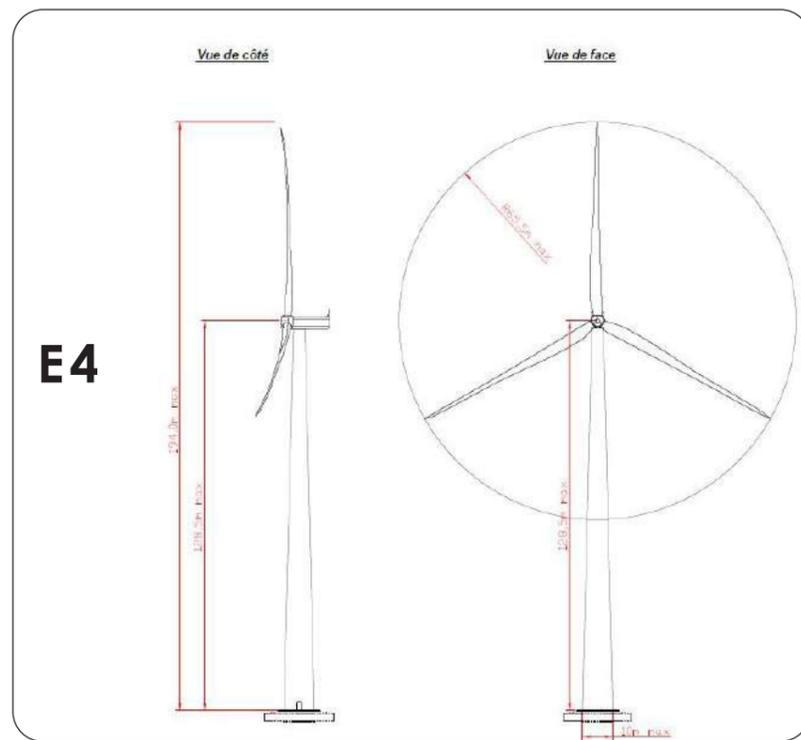
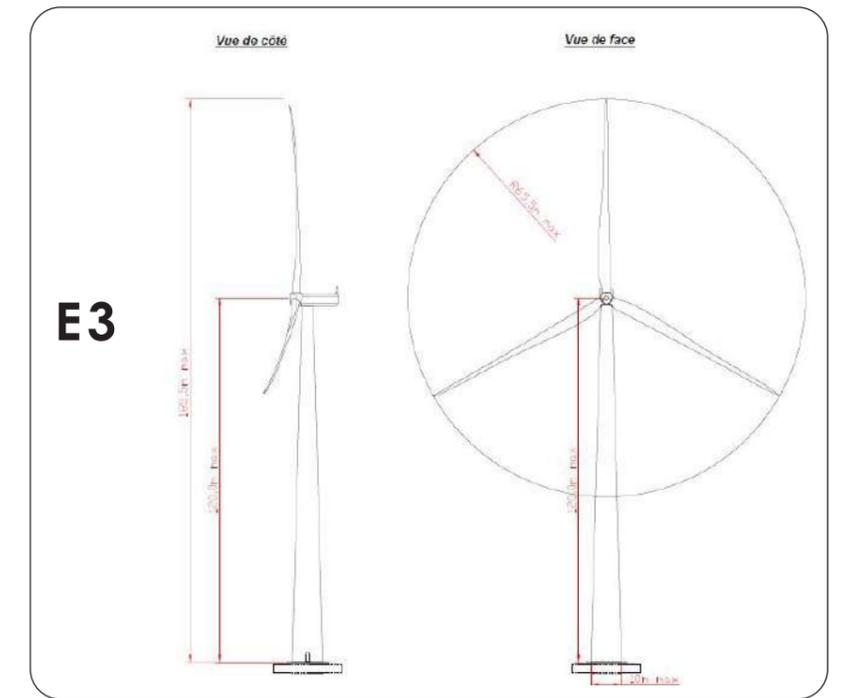
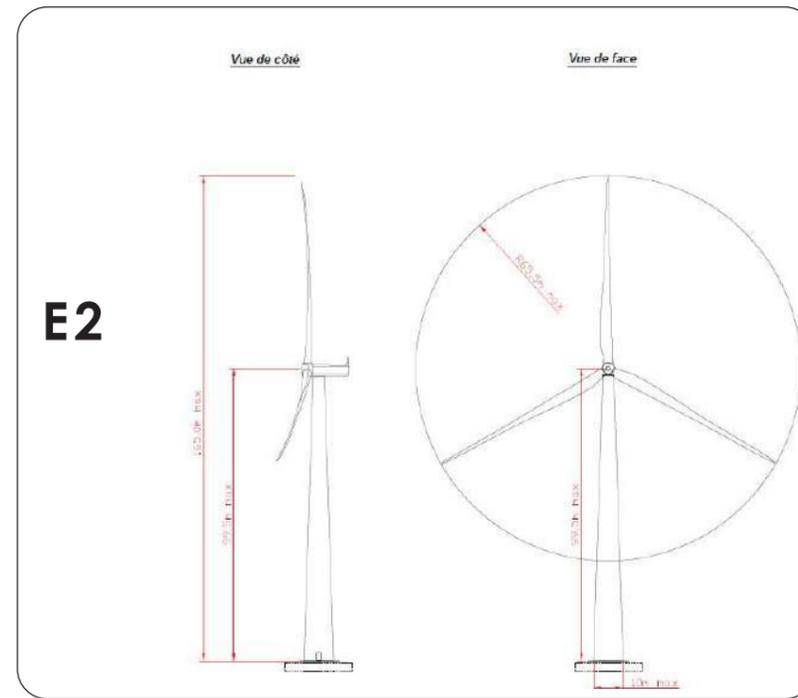
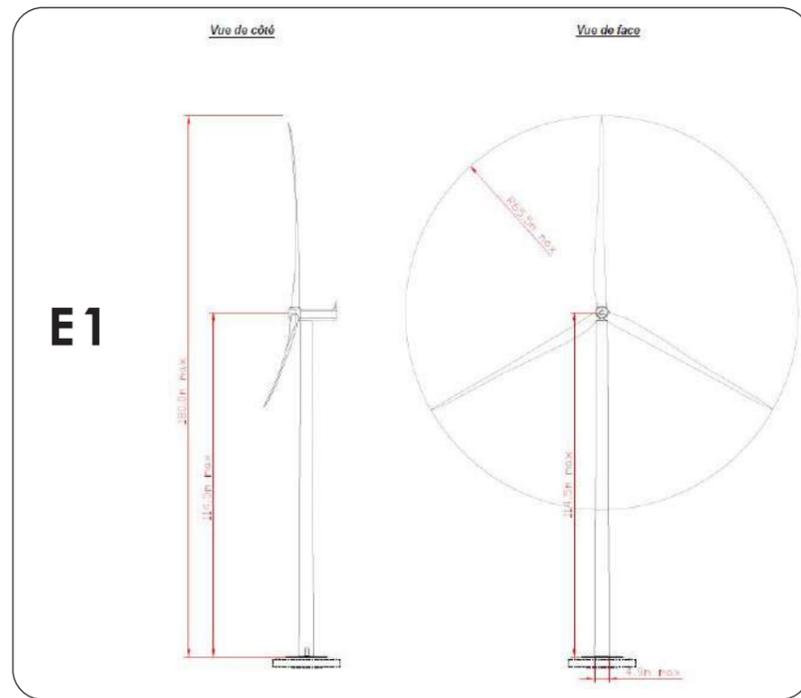
Les coupes des éoliennes sur la page ci-contre illustre leurs dimensions.

Conséquences paysagères

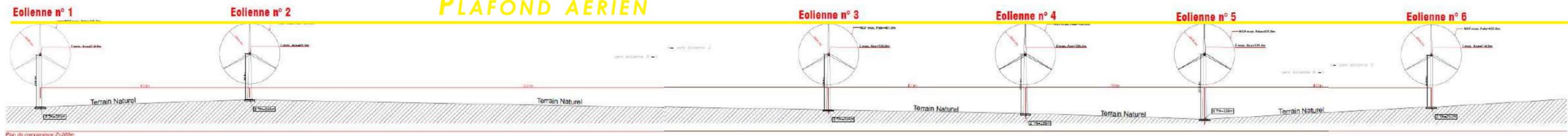
La contrainte technique du plafond aérien amène à adapter finement le projet à la topographie du terrain d'implantation.

Visuellement, le parc projeté apparaîtra donc avec des tailles apparentes plus similaires et une unité plus grande que si chaque éolienne possédait la même taille.

VUES DE FACE ET DE PROFIL DE CHAQUE EOLIENNE



PLAFOND AÉRIEN



COUPE TOPOGRAPHIQUE DE L'IMPLANTATION DES EOLIENNES PAR RAPPORT A LA TOPOGRAPHIE

**PRÉSENTATION DES
PHOTOMONTAGES AVEC
LA VARIANTE RETENUE**

PM 01 - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DU HAMEAU DE KERDAVID, SUR LA RD 767

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H13
- Coordonnées : X : 249705 ; Y : 6829003
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 230 m
- Azimut : 127°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,4 km (E1)
- Conditions météorologiques : ciel avec des nuages hauts mais bonne visibilité

Raisons du point de vue



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



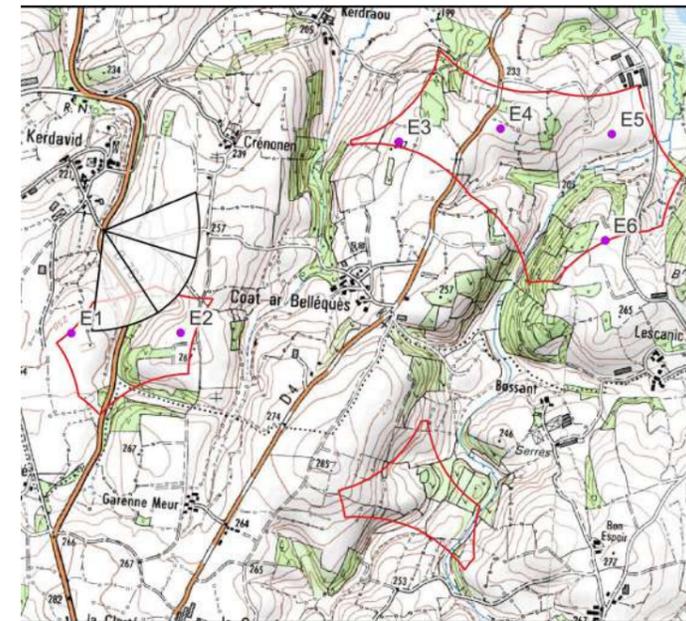
**AXES DE
COMMUNICATION**

ROUTE STRUCTURANTE

Commentaires paysagers

Au centre des 3 zones de projet, ce photomontage rapproché à 360° se situe sur la RD 4, au nord du hameau de Coat ar Belléquès, ressortant avec une sensibilité potentielle très forte au sein de l'état initial. L'amplitude de la prise de vue permet d'illustrer les possibles risques de saturation visuelle.

Le projet occupe en effet une grande amplitude horizontale, mais aussi verticale dans le champ visuel. Le parc est fractionné en 2 parties, avec les éoliennes E2 et E1 qui sont visibles de manière semi-éloignée, leur base est en partie masquée et l'échelle du paysage reste inchangée car la taille apparente des éoliennes est comparable aux masses boisées.



Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 500 1 000 m

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 100 200 m

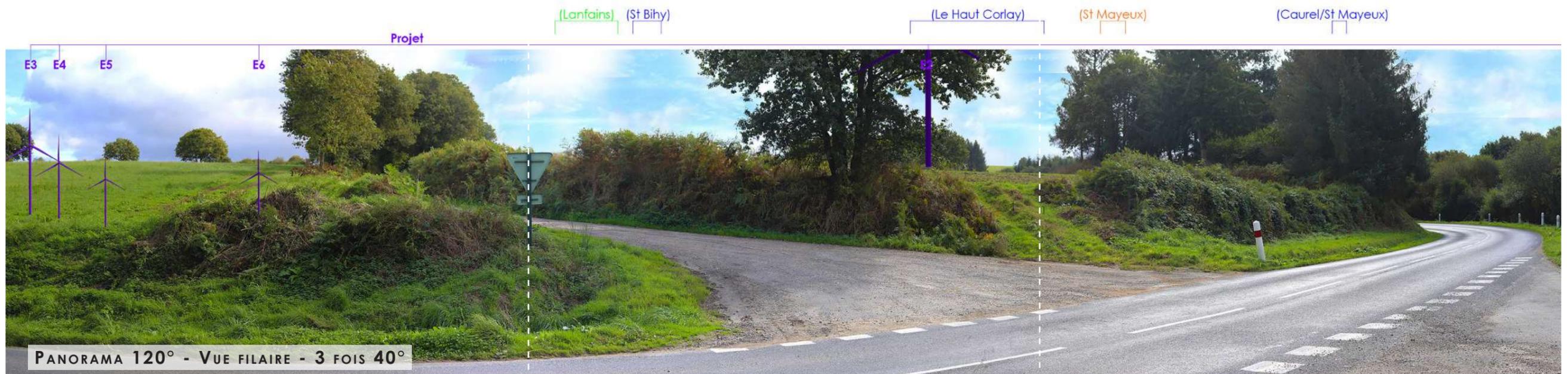
Situation des abords du point de vue

D'autre part, les éoliennes E3, E4, E5 et E6 forment un deuxième groupe, visible de manière plus rapprochée. Les 4 aérogénérateurs paraissent alignés avec un effet de perspective, E3 se situe au premier plan et est perçu de toute sa hauteur, générant un contraste d'échelle par rapport aux éléments du paysage, tandis que la base de E4 est masquée et que seuls les rotors de E5 et E6 dépassent derrière les boisements.

Malgré l'amplitude occupée par le projet au sein du champ visuel, le fractionnement du parc ainsi que son inscription en arrière-plan de boisements lui permet de s'intégrer au sein du paysage bocager. La prégnance du parc est cependant réelle, notamment dans la partie droite de l'image.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 01 - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DU HAMEAU DE KERDAVID, SUR LA RD 767

Panorama 120° (3 fois 40° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 02A - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DE COAT AR BÉLLÉQUÈS

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 12H58
- Coordonnées : X : 251019 ; Y : 6828862
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 245 m
- Azimut : -155°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,5 km (E3)
- Conditions météorologiques : ciel avec des nuages mais bonne visibilité

Raisons du point de vue



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU



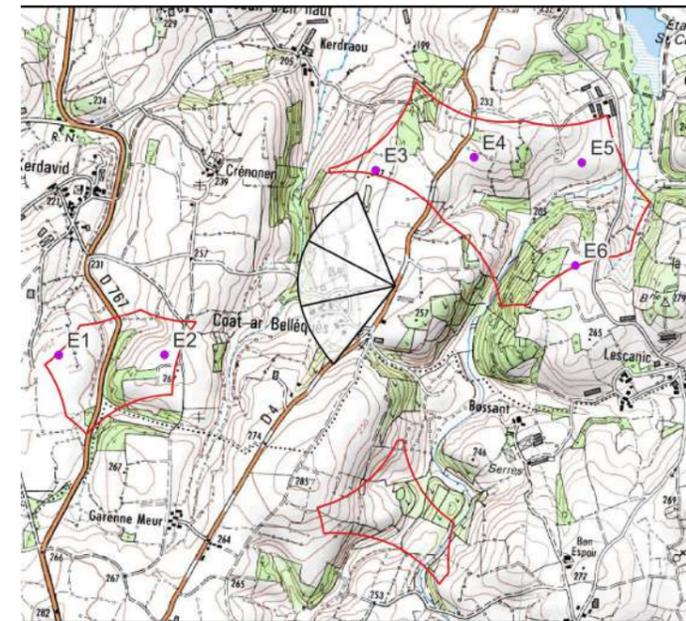
AXES DE
COMMUNICATION

ROUTE STRUCTURANTE

Commentaires paysagers

Au centre des 3 zones de projet, ce photomontage rapproché à 360° se situe sur la RD 4, au nord du hameau de Coat ar Belléquès, ressortant avec une sensibilité potentielle très forte au sein de l'état initial. L'amplitude de la prise de vue permet d'illustrer les possibles risques de saturation visuelle.

Le projet occupe en effet une grande amplitude horizontale, mais aussi verticale dans le champ visuel. Le parc est fractionné en 2 parties, avec les éoliennes E2 et E1 qui sont visibles de manière semi-éloignée, leur base est en partie masquée et l'échelle du paysage reste inchangée car la taille apparente des éoliennes est comparable aux masses boisées.



Source : BD SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 500 1 000 m

Carte de localisation



Source : BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 100 200 m

Situation des abords du point de vue

D'autre part, les éoliennes E3, E4, E5 et E6 forment un deuxième groupe, visible de manière plus rapprochée. Les 4 aérogénérateurs paraissent alignés avec un effet de perspective, E3 se situe au premier plan et est perçu de toute sa hauteur, générant un contraste d'échelle par rapport aux éléments du paysage, tandis que la base de E4 est masquée et que seuls les rotors de E5 et E6 dépassent derrière les boisements.

Malgré l'amplitude occupée par le projet au sein du champ visuel, le fractionnement du parc ainsi que son inscription en arrière-plan de boisements lui permet de s'intégrer au sein du paysage bocager. La prégnance du parc est cependant réelle, notamment dans la partie droite de l'image.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 02A - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DE COAT AR BÉLLÉQUÈS

Panorama 120° (à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 02B - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DE COAT AR BÉLLÉQUÈS

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 12H58
- Coordonnées : X : 251019 ; Y : 6828862
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 245 m
- Azimut : 15°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,5 km (E3)
- Conditions météorologiques : ciel avec des nuages mais bonne visibilité

Raisons du point de vue



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



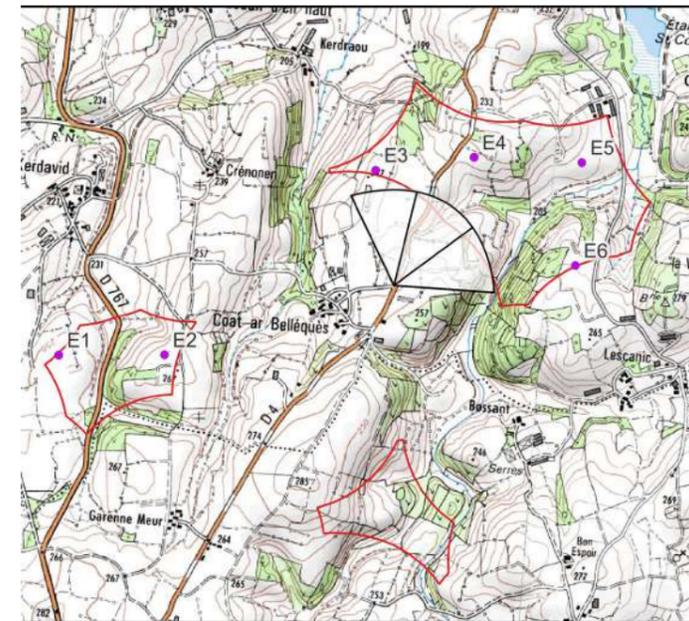
**AXES DE
COMMUNICATION**

ROUTE STRUCTURANTE

Commentaires paysagers

Au centre des 3 zones de projet, ce photomontage rapproché à 360° se situe sur la RD 4, au nord du hameau de Coat ar Belléquès, ressortant avec une sensibilité potentielle très forte au sein de l'état initial. L'amplitude de la prise de vue permet d'illustrer les possibles risques de saturation visuelle.

Le projet occupe en effet une grande amplitude horizontale, mais aussi verticale dans le champ visuel. Le parc est fractionné en 2 parties, avec les éoliennes E2 et E1 qui sont visibles de manière semi-éloignée, leur base est en partie masquée et l'échelle du paysage reste inchangée car la taille apparente des éoliennes est comparable aux masses boisées.



Source : BD SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 500 1 000 m

Carte de localisation



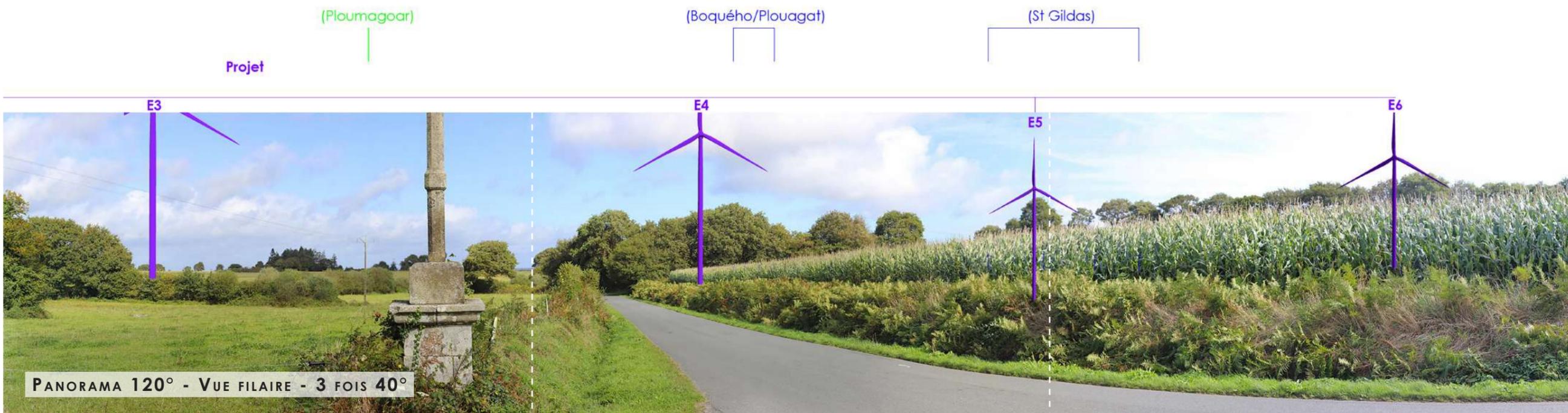
Source : BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 100 200 m

Situation des abords du point de vue

D'autre part, les éoliennes E3, E4, E5 et E6 forment un deuxième groupe, visible de manière plus rapprochée. Les 4 aérogénérateurs paraissent alignés avec un effet de perspective, E3 se situe au premier plan et est perçu de toute sa hauteur, générant un contraste d'échelle par rapport aux éléments du paysage, tandis que la base de E4 est masquée et que seuls les rotors de E5 et E6 dépassent derrière les boisements.

Malgré l'amplitude occupée par le projet au sein du champ visuel, le fractionnement du parc ainsi que son inscription en arrière-plan de boisements lui permet de s'intégrer au sein du paysage bocager. La prégnance du parc est cependant réelle, notamment dans la partie droite de l'image.



PM 02B - DEPUIS LA PÉRIPHÉRIE DE COAT AR BÉLLÉQUÈS

Panorama 120° (à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 03 - DEPUIS LE HAMEAU DE KERDRAOU

Données du point de vue

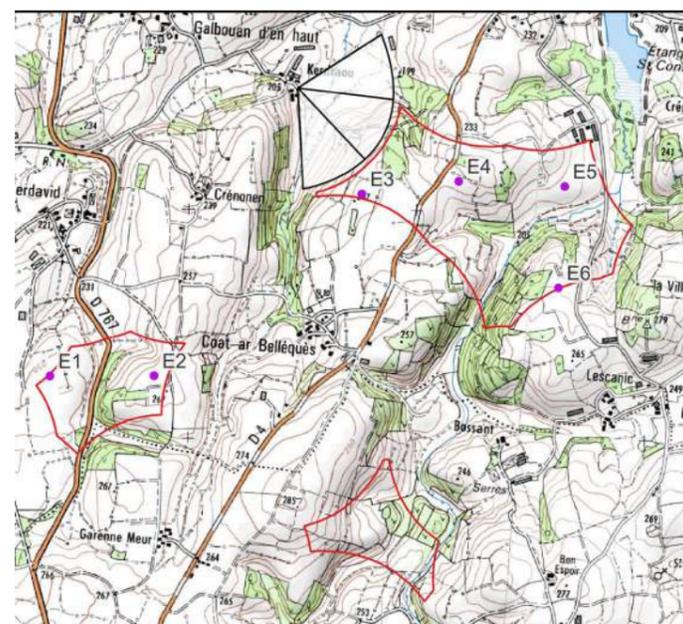
- Date et heure de la prise de vue : 26/09/2019 | 19H23
- Coordonnées : X : 250614 ; Y : 6829856
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 205 m
- Azimut : 117°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,5 km (E3)
- Conditions météorologiques : ciel couvert mais bonne visibilité

Raisons du point de vue

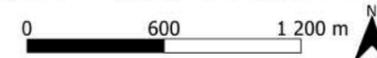


LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU



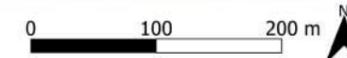
Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022



Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022



Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Au nord-ouest du projet, ce photomontage illustre les vues depuis l'intérieur du hameau de Kerdraou, identifié au sein de l'état initial comme possédant une sensibilité forte vis-à-vis du projet.

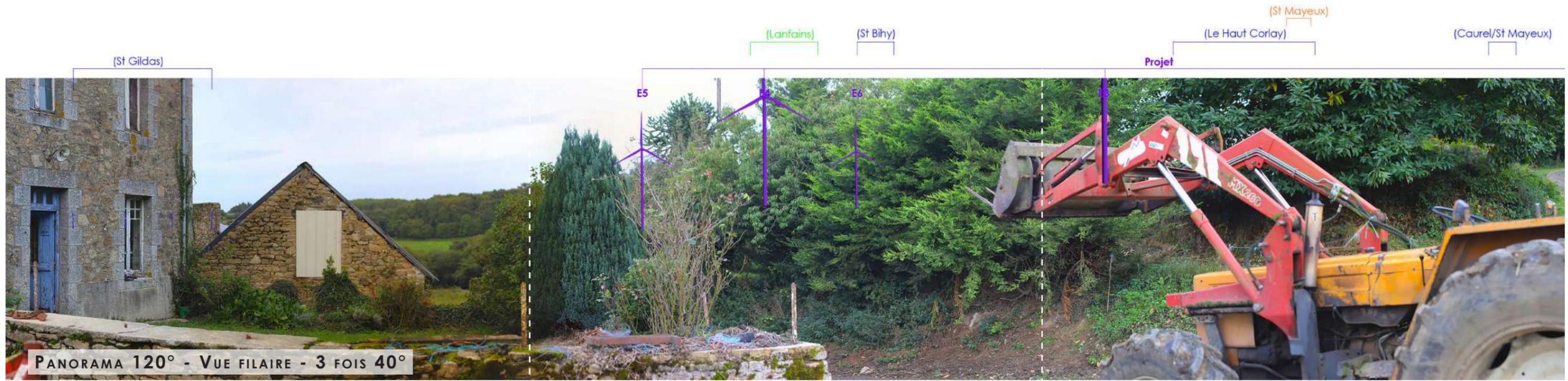
Au sein de la cour du hameau, une fenêtre paysagère s'ouvre sur le paysage environnant laissant percevoir une prairie ainsi qu'une butte boisée en arrière-plan. Le projet s'insère dans la partie droite de cette ouverture visuelle ainsi que derrière la végétation qui se situe en premier plan. Ainsi, seules les éoliennes E5 et E4 sont perceptibles, leur partie supérieure

émergeant derrière la végétation qui borde le hameau, tandis que le reste des machines est entièrement masqué.

Depuis le jardin de la maison, les éoliennes sont visibles avec un possible effet de surplomb en raison de leur position topographique haute. Elles modifient de façon sensible le paysage du lieu de vie.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour
restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 04 - DEPUIS LE HAMEAU BON ESPOIR

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H31
- Coordonnées : X : 251728 ; Y : 6827705
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 266 m
- Azimut : -54°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,2 km (E6)
- Conditions météorologiques : ciel avec quelques nuages hauts mais très bonne visibilité

Raisons du point de vue



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



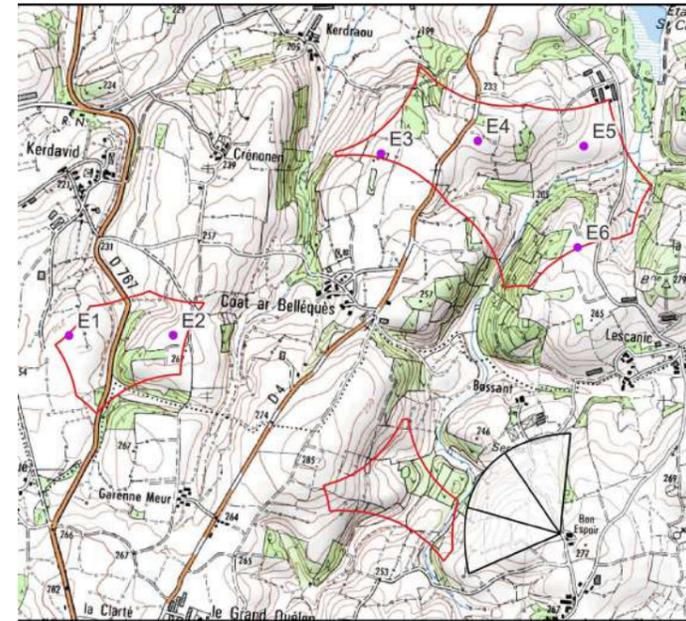
**AXES DE
COMMUNICATION**

ROUTE SECONDAIRE

Commentaires paysagers

Au sud-est du projet, ce photomontage permet d'illustrer les vues au niveau du hameau Bon Espoir (identifié avec une sensibilité potentielle très forte dans l'état initial) depuis la route communale. L'ensemble du parc est perceptible sur un angle à 120°.

Le projet, fractionné en deux parties, occupe une grande amplitude horizontale au sein du champ visuel (plus de 60°). Les éoliennes E1 et E2, sur la gauche de la prise de vue, sont visibles derrière une butte et seule leur partie supérieure est visible. Ce relief opère une mise à distance et minimise la prégnance des aérogénérateurs. Le reste du parc est visible de



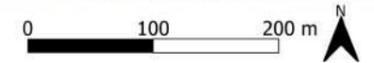
Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022



Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022



Situation des abords du point de vue

manière filtrée dans la partie droite de la vue, l'éolienne E3 est entièrement masquée par un arbre, tandis que seuls les rotors des autres éoliennes dépassent des boisements de l'arrière-plan.

La lecture du parc depuis ce point de vue est confuse, le parc est en effet présent de manière dispersée dans le champ visuel et la lecture du motif éolien est brouillée, avec notamment la superposition des éoliennes E5 et E6.



PM 04 - DEPUIS LE HAMEAU BON ESPOIR

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 05 - DEPUIS LE HAMEAU DE GARENNE MEUR

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H34
- Coordonnées : X : 250065 ; Y : 6827867
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 261 m
- Azimut : -9°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,7 km (E2)
- Conditions météorologiques : ciel couvert mais assez bonne visibilité

Raisons du point de vue



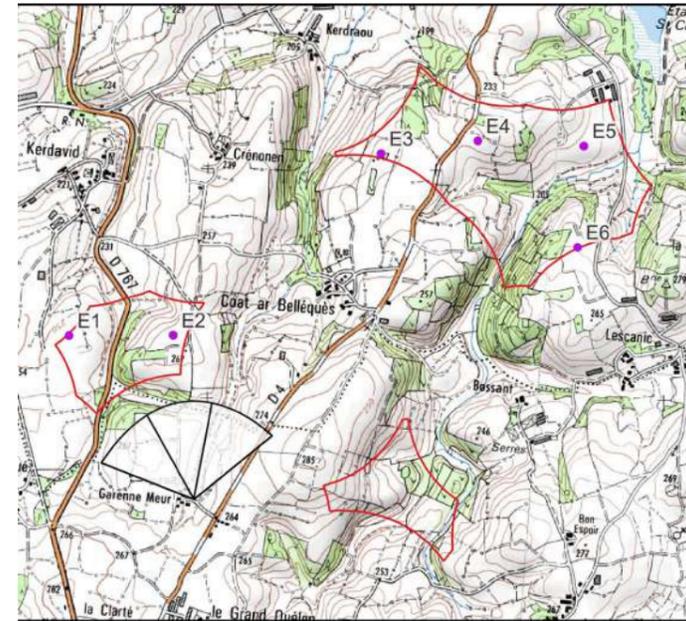
LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

Commentaires paysagers

Ce photomontage est situé au sein hameau de Garenne Meur, qui est ressorti comme possédant une sensibilité potentielle forte vis-à-vis du projet, à l'ouest de la RD 4 et au sud du projet.

Malgré le paysage fermé par les éléments bâtis ainsi que par la végétation au sein du hameau, une perception partielle du parc est toutefois possible. Seule l'éolienne E2 est visible et dépasse de la haie située en premier plan. Le contraste d'échelle est atténué par la présence d'éléments au premier plan qui permettent d'ancrer l'éolienne dans le paysage.



Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 600 1 200 m

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 100 200 m

Situation des abords du point de vue



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Panorama 120° (3 fois 40° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 06 - DEPUIS LE HAMEAU CRÉNIEL

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H04
- Coordonnées : X : 252436 ; Y : 6829822
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 217 m
- Azimut : -96°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,7 km (E5)
- Conditions météorologiques : ciel nuageux avec des éclaircies mais assez bonne visibilité

Raisons du point de vue



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



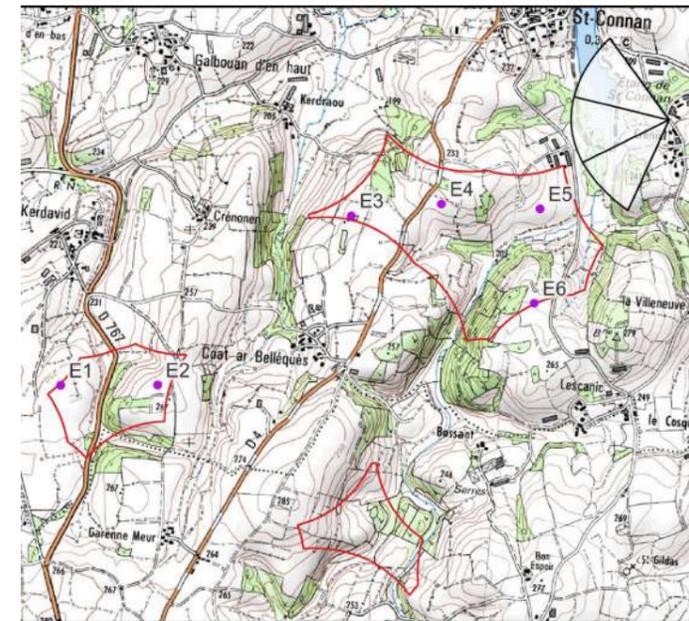
**AXES DE
COMMUNICATION**

ROUTE SECONDAIRE

Commentaires paysagers

Ce photomontage est situé sur une route communale au nord du hameau Créniel, identifié avec une sensibilité potentielle forte au sein de l'état initial, au nord-est du projet. Il illustre les vues larges et ouvertes qui s'ouvrent en direction du projet à la faveur d'une situation en léger surplomb et d'un premier plan dégagé.

Malgré la proximité du point de vue, le projet occupe une portion réduite du champ visuel mais s'étale dans plusieurs plans du paysage. Les éoliennes E5, E4 et E3 paraissent alignées avec un effet de perspective, l'éolienne E5 étant la plus proche et la plus prégnante et E3 la plus lointaine. Entre



Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Situation des abords du point de vue

E5 et E4, E2 et E1 s'insèrent derrière la ligne d'horizon, leur base étant masquée, les éoliennes s'insèrent dans un rapport d'échelle cohérent au paysage bocager environnant. L'éolienne E6, sur la gauche du photomontage, s'intègre derrière la colline boisée, seul son rotor est perceptible, le mât étant entièrement masqué.

La proximité du projet permet des vues franches sur les éoliennes, la prégnance de l'éolienne E5 introduit un certain contraste d'échelle, les machines dominent largement les éléments paysagers en place et modifient la lecture du paysage.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 07 - EN SORTIE DE SAINT-CONNAN PAR LA RD 4

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H15
- Coordonnées : X : 251529 ; Y : 6830182
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 223 m
- Azimut : -153°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,8 km (E5)
- Conditions météorologiques : ciel couvert mais assez bonne visibilité

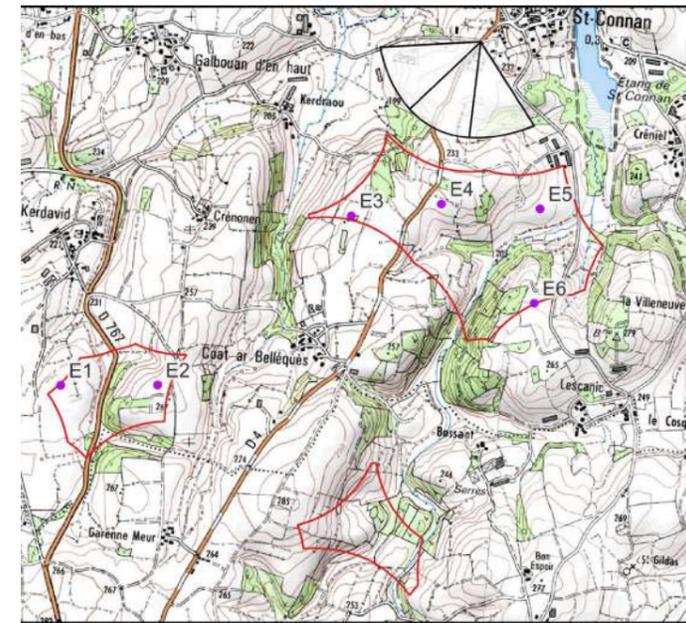
Raisons du point de vue



Commentaires paysagers

Ce point de vue est situé en sortie du bourg au sud de Saint-Connan à l'intersection entre la RD 4 et une route communale. Ce bourg a été identifié avec une sensibilité potentielle forte au sein de l'état initial. Le projet apparaît à la fois dans la direction sud de la RD 4, sur la gauche de la vue, il est alors en partie masqué par la végétation des jardins, mais également en direction du sud-ouest, sur la droite du photomontage, avec des vues davantage dégagées.

Le projet est visible partiellement : E5 et E6 sont entièrement masquées tandis que E4 est filtrée par la végétation. La partie visible du parc projeté occupe une portion réduite du champ visuel (environ 30°), mais s'étale dans plusieurs plans du paysage. L'éolienne E4 (la plus proche) dépasse



Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Situation des abords du point de vue

des boisements, la perception du rotor et d'une pale visible de manière intermittente la rend visible de manière prégnante. L'éolienne E3 est davantage visible, puisque elle est perceptible sur presque toute sa hauteur, engendrant ainsi un contraste d'échelle par rapport au reste du paysage. Les éoliennes E2 et E1 (les plus éloignées) s'intègrent quant à elles derrière la ligne d'horizon, elles se fondent dans le paysage, n'induisant pas de contraste d'échelle.

Les 4 éoliennes visibles introduisent le motif de manière dispersée au sein du paysage avec des aérogénérateurs visibles en premier comme en second plan. Cette hétérogénéité des tailles apparentes s'accorde toutefois à la complexité du paysage bocager, composé de multiples filtres.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 07 - EN SORTIE DE SAINT-CONNAN PAR LA RD 4

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 08 - DEPUIS LE HAMEAU KERDANIEL

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H04
- Coordonnées : X : 250899 ; Y : 6827094
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 270 m
- Azimut : 16°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,2 km (E2)
- Conditions météorologiques : ciel très couvert mais assez bonne visibilité

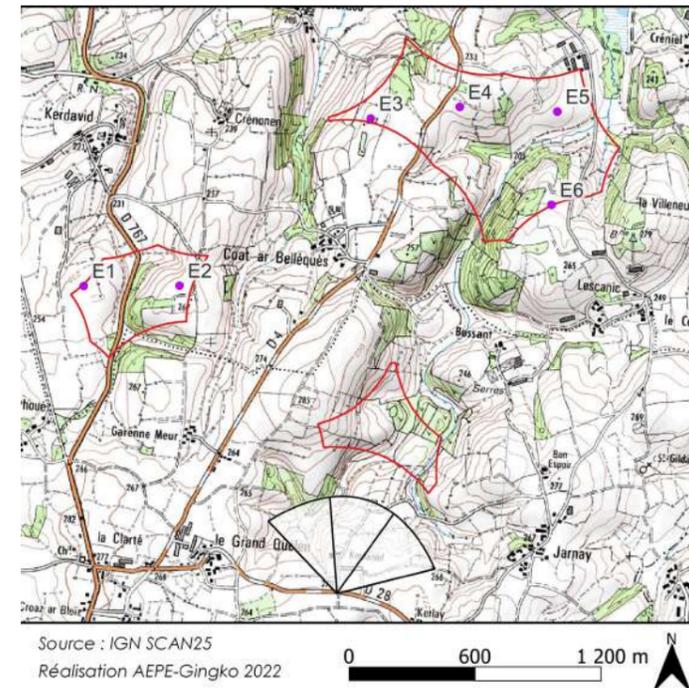
Raisons du point de vue



Commentaires paysagers

Ce photomontage se situe au sud du projet, en position de surplomb par rapport au hameau de Kerdaniel, il est pris depuis la RD 28. Ce hameau a été identifié comme possédant une sensibilité potentielle très forte au sein de l'état initial.

Le projet occupe une large emprise horizontale (plus de 60°), puisque l'éolienne E1, sur la droite, est hors cadrage. Par extrapolation, on peut cependant affirmer que le parc est perceptible et divisé en 2 parties avec E1 et E2 à gauche et le reste des aérogénérateurs sur la droite.



Carte de localisation



Situation des abords du point de vue

Les tailles globalement similaires des éoliennes permettent de les percevoir au sein d'un même plan, elles s'insèrent derrière le bâti et la végétation du hameau, ces éléments permettent leur ancrage visuel et un rapport d'échelle équilibré au paysage bocager. L'hétérogénéité des hauteurs apparentes des éoliennes dessine une ligne ondulante depuis ce point de vue. L'implantation est perçue comme s'accordant aux lignes de force du paysage.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 08 - DEPUIS LE HAMEAU KERDANIEL

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 09 - DEPUIS LA PLACE DE L'ÉGLISE DE SAINT-CONNAN

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 12H52
- Coordonnées : X : 251826 ; Y : 6830294
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 218 m
- Azimut : 173°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,9 km (E5)
- Conditions météorologiques : ciel comportant des nuages hauts, bonne visibilité

Raisons du point de vue

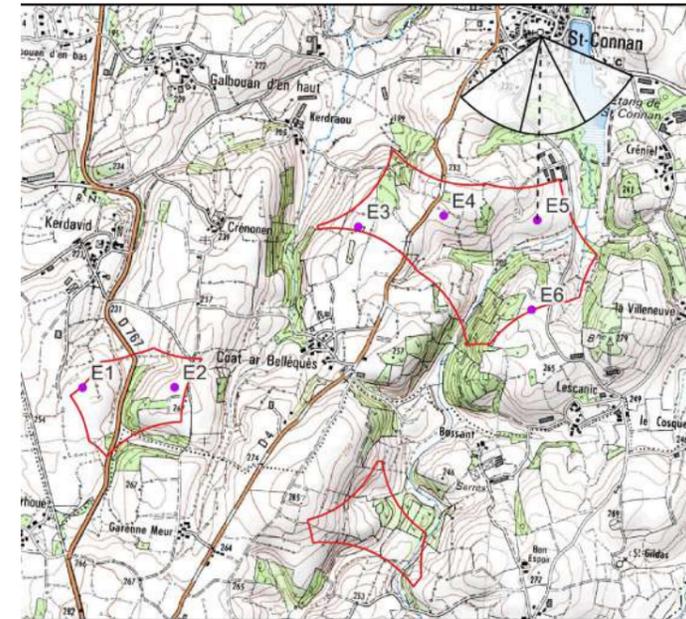
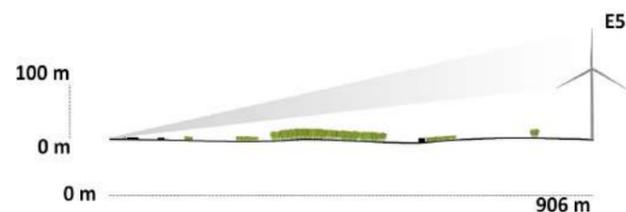


Commentaires paysagers

Le photomontage est situé sur le parking de l'église et du cimetière de Saint-Connan, qui occupe une position centrale dans le bourg, en bordure de la rue principale et en face de la mairie. Ce bourg a été identifié avec une sensibilité potentielle forte au sein de l'état initial.

Malgré la fermeture des vues par le tissu bâti, une fenêtre paysagère permet des perceptions plus lointaines et découvre un horizon boisé. Le projet est partiellement visible : les rotors de 4 machines dépassent la hauteur des maisons et de la végétation. Le motif éolien s'insère en cœur de bourg et modifie l'échelle du contexte urbain en dominant les maisons et la végétation.

Coupe topographique



Source : BD SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Carte de localisation



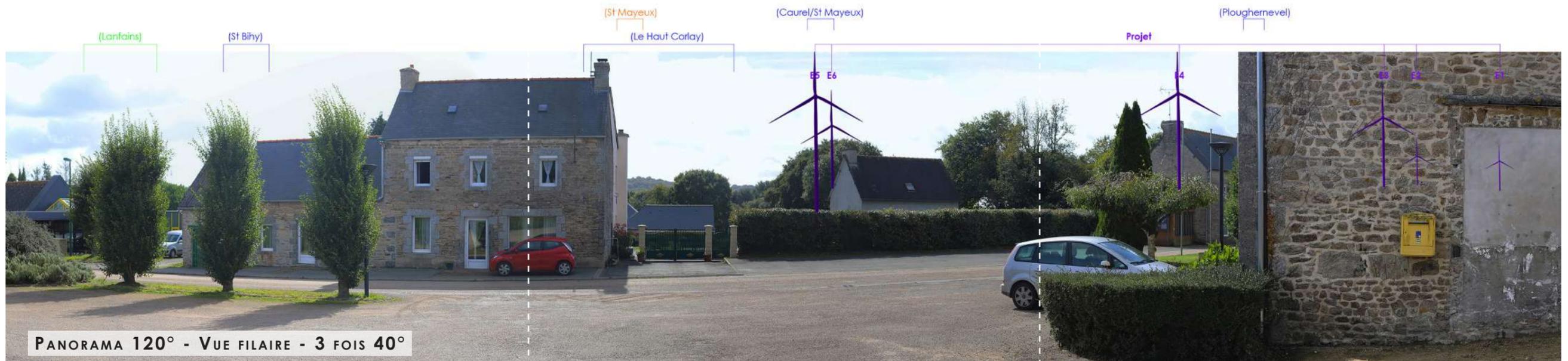
Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Situation des abords du point de vue

Le motif est brouillé par la superposition de E5 et E6, l'éolienne E4 est quant à elle isolée sur la droite. Le reste du parc projeté est masqué par le bâtiment présent en premier plan ; le décalage du point de vue de quelques mètres en avant (en se rapprochant de la rue) pourrait potentiellement dégager une vue sur l'éolienne E3, comme on peut l'observer sur la vue filaire 120°. Les machines E1 et E2 sont cependant trop éloignées pour être visibles depuis la rue.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 09 - DEPUIS LA PLACE DE L'ÉGLISE DE SAINT-CONNAN

Panorama 120° (3 fois 40° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 10 - DEPUIS L'AVANT DE LA FAÇADE DE L'ABBAYE DE COATMALOUEUEN

Données du point de vue

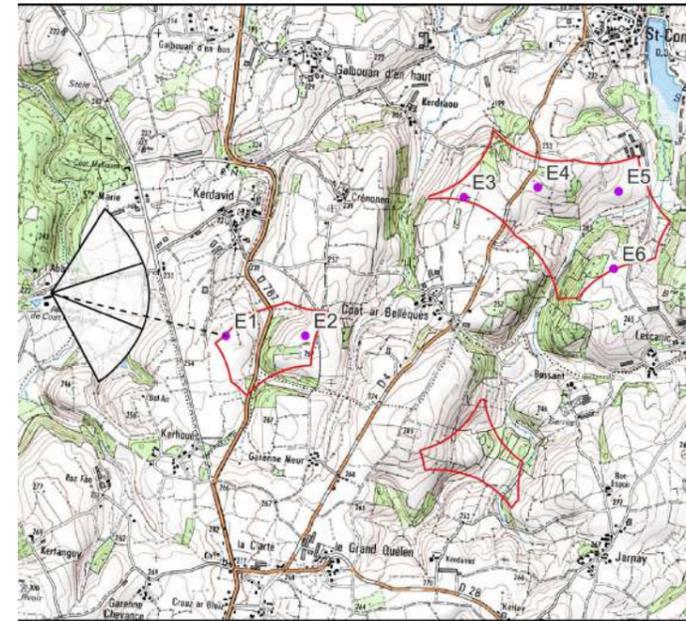
- Date et heure de la prise de vue : 15/03/2019 | 18H49
- Coordonnées : X : 248580 ; Y : 6828818
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 218 m
- Azimut : 92°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1 km (E1)
- Conditions météorologiques : ciel légèrement voilé et bonne visibilité

Raisons du point de vue



PATRIMOINE

PATRIMOINE
RECONNU LOCALEMENT



Source : BD SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 700 1 400 m

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

0 100 200 m

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

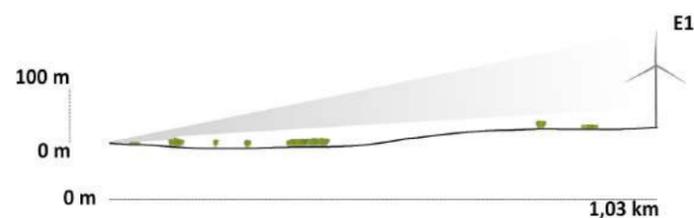
Ce photomontage situé au pied de la façade de l'abbaye de Coatmalouen permet d'étudier les vues depuis le monument ainsi que les possibles intervisibilités avec les ruines. Ce monument ressort de l'état initial avec une sensibilité potentielle forte.

Les vues sur le projet sont partielles et filtrées depuis ce point de vue. La ripisylve du ruisseau, située derrière les ruines, constitue un rideau végétal qui filtre les vues en direction du projet. Ainsi, les éoliennes E1 et E2 (les plus proches) dépassent largement au-dessus de cette masse boisée, tandis que le reste du parc, plus éloigné, est filtré par la végétation, et ce même en

hiver. Les extrémités de pales sont visibles par intermittence, ainsi que les rotors de E3 et E4 sont visibles derrière la végétation de la ripisylve. E1 et E2 s'insèrent sans contraste d'échelle par rapport au paysage bocager puisque leur taille reste comparable à la végétation en place, visible sur la vue filaire à 120°.

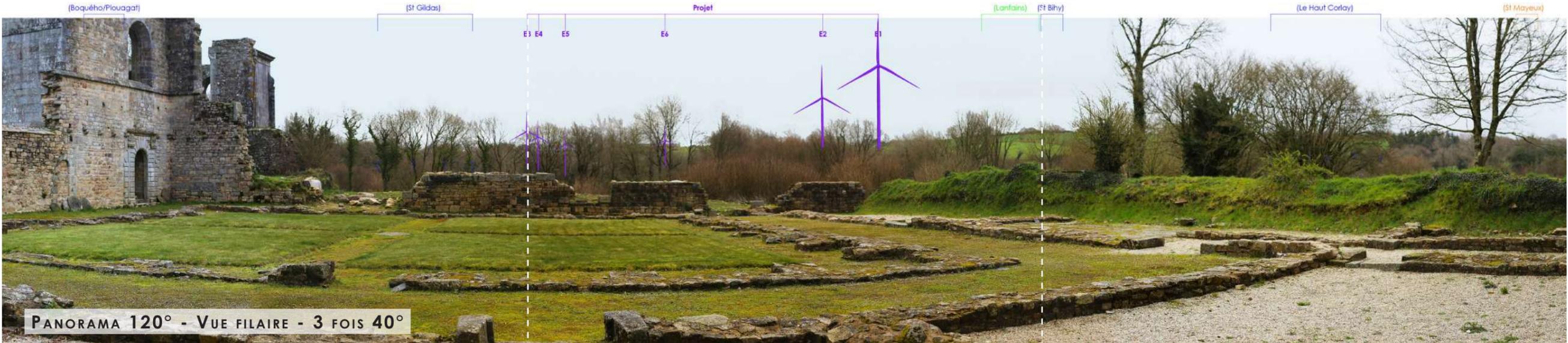
Le parc occupe une portion réduite du champ visuel depuis ce point de vue, puisque les 2 machines les plus prégantes sont proches, il s'agit donc d'une incursion ponctuelle dans le cadre qui entoure le monument historique.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 10 - DEPUIS L'AVANT DE LA FAÇADE DE L'ABBAYE DE COATMALOUEEN

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



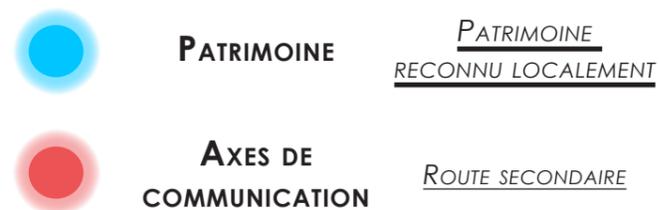
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 11 - DEPUIS LA ROUTE DU HAMEAU DE COATMALOUE

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 15/03/2019 | 18H35
- Coordonnées : X : 248585 ; Y : 6828839
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 220 m
- Azimut : 96°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1 km (E1)
- Conditions météorologiques : ciel voilé permettant une visibilité relativement satisfaisante

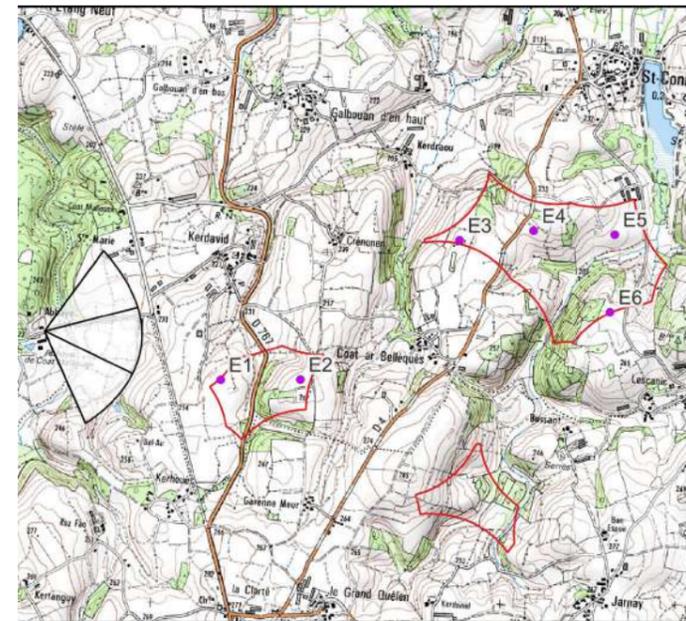
Raisons du point de vue



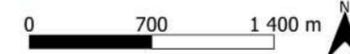
Commentaires paysagers

Situé à l'ouest du projet, ce photomontage a pour objectif d'étudier les intervisibilités avec l'abbaye de Coat Mallouen. La photo est prise depuis la route qui borde le monument au nord, elle se situe alors en léger surplomb par rapport aux ruines de l'abbaye en contre bas. Ce monument ressort de l'état initial avec une sensibilité potentielle forte.

La partie gauche du parc est masquée par l'édifice ainsi que par la végétation. Seuls 2 aérogénérateurs émergent par-dessus les boisements : il s'agit de E2 et E1. L'emprise verticale de E1 est plus importante que celle de E2 en raison de sa proximité, de fait, un léger contraste d'échelle se lit entre cet aérogénérateur et les boisements de la ripisylve située en avant-plan.



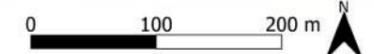
Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022



Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

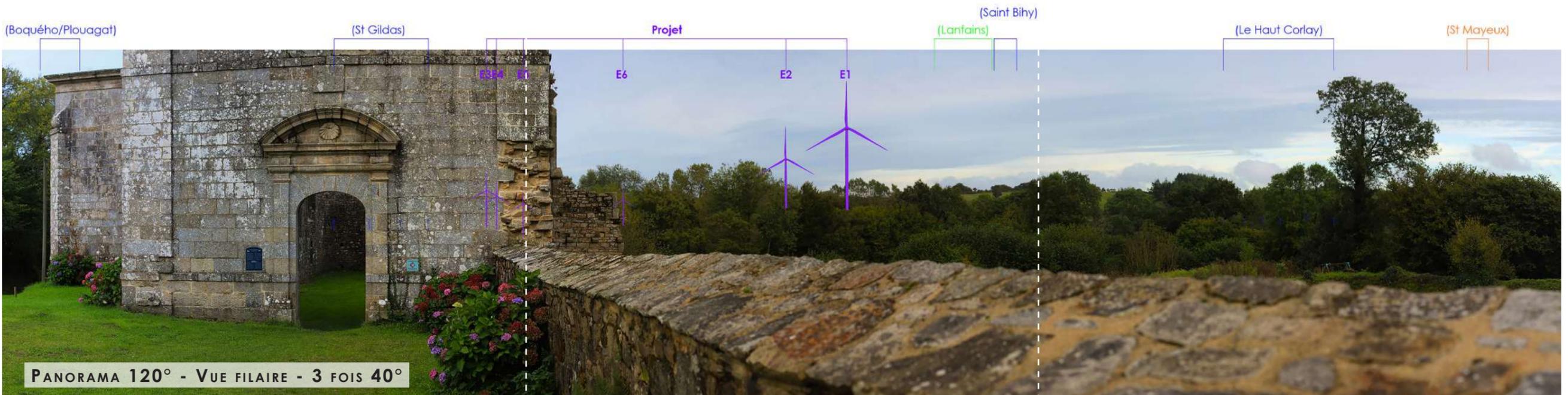


Situation des abords du point de vue

La perception partielle du parc projeté depuis ce point de vue permet une incursion prégnante du motif éolien au sein du paysage du monument historique.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



(Boquého/Plouagat)

(St Gildas)

Projet

(Saint Bihy)

(Lantains)

(Le Haut Corlay)

(St Mayeux)

E3/E4

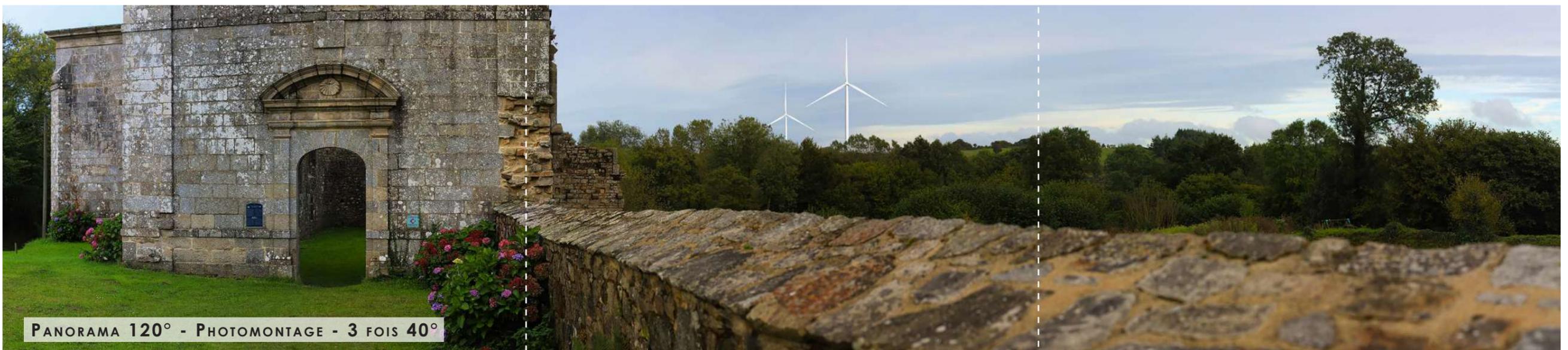
E1

E6

E2

E1

PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 11 - DEPUIS LA ROUTE DU HAMEAU DE COATMALOUEEN

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 12 - DEPUIS LE HAMEAU DU GRAND QUÉLEN

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/09/2019 | 13H09
- Coordonnées : X : 249909 ; Y : 6827229
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 268 m
- Azimut : 49°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,3 km (E2)
- Conditions météorologiques : ciel dégagé, quelques nuages hauts, très bonne visibilité

Raisons du point de vue



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



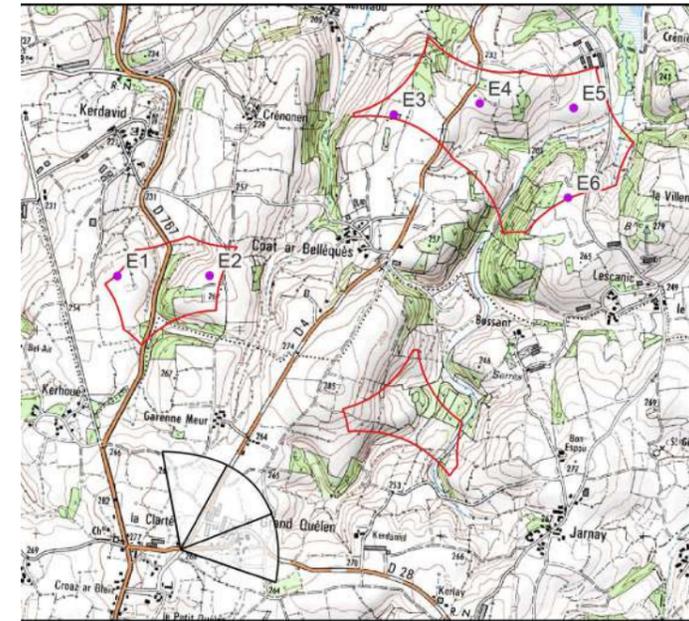
**AXES DE
COMMUNICATION**

ROUTE STRUCTURANTE

Commentaires paysagers

Ce photomontage situé au croisement de la RD 28 et de la RD 4 a pour objectif d'étudier les vues entre le hameau du Grand Quélen à l'est et du Petit Quélen au sud. Le Grand Quélen ressort de l'état initial avec une sensibilité potentielle modérée.

Les vues en direction du projet sont contraintes par une végétation arborée dense qui encadre la RD 4 en direction du projet, et masque toute vue sur les éoliennes. La vue filaire en 120° montre en effet que, même en hiver, les aérogénérateurs seront masqués.



Source : IGN SCAN25
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Carte de localisation



Source : IGN BD ORTHO
Réalisation AEPE-Gingko 2022

Situation des abords du point de vue

La fermeture visuelle du paysage de bocage dense ne permet donc pas de perception du projet depuis ce point de vue.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 12 - DEPUIS LE HAMEAU DU GRAND QUÉLEN

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.